Prix : 12 francs

N° 65. — 22 Mai 1943

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

Qui est Marie-Martine

MARIE-MARTINE

UNE PRODUCTION **ECLAIR-JOURNAL**

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

IL EST INTERDIT DE FUMER A L'INTÉRIEUR DE LA SALLE

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique porte à la connaissance du public, qu'en vertu de l'article 111 du Décret du 7 février 1941 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments ou locaux recevant du public, IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE FUMER A L'INTÉRIEUR DES SALLES DE CINÉMA.

Les Directeurs des salles étant responsables des infractions aux dispositions de ce Décret, les spectateurs sont invités à se conformer strictement à cette mesure. Toute infraction sera passible de contravention.

(A AFFICHER OBLIGATOIREMENT A LA CAISSE DE L'ÉTABLISSEMENT)

Heinz Rühmann dans

PILOTE MALGRÉ LUI

Depuis quatre semaines gros succès de rire au MAX-LINDER

REALISATION : K. HOPFMANN UN FILM TERRA

Heinz Rühmann dans

PILOTE MALGRÉ LUI

Depuis quatre semaines gros succès de rire au MAX-LINDER

REALISATION K. HOPFMANN UN FILM TERRA

Les angoisses d'un cœur de père ! Son fils saisi dans un engrenage criminel !

SON FILS

Un film de mouvement et d'émotion !..

RÉALISATION : P. P. BRAUER - UN FILM TERRA

AVEC JOHANNES RIEMANN - RÉALISATION J. von BAKY Un film U.F.A.

Un film de Jeunesse et de Bohême

en exclusivité au FRANÇAIS

Après

L'ATLANTIDE
KŒNIGSMARK
LA CHATELAINE DU LIBAN

Voici

UN NOUVEAU ROMAN DE
PIERRE BENOIT

LA DAME DE L'OUEST

L'ACTION SE DÉROULE DANS LA PAMPA MEXICAINE ET RAPPELLE PAR SON MOUVEMENT, SES MAGNIFIQUES CHEVAUCHÉES, LES GRANDS SUCCÈS DES FILMS D'AVENTURE.
MICHEL SIMON
INTERPRÈTE UN ROLE PUISSANT ET PITTORESQUE A LA FOIS, AUX COTÉS DE ISA POLA ET ROSSANO BRAZZI

SCALERA film

SCALERA film

Michel Simon

dans

LA DAME DE L'OUEST

ISA POLA
ROSSANO BRAZZI
RENZO MERUSI
VALENTINA CORTESE

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

SIRIUS

LILLE
LYON
BORDEAUX
TOULOUSE

40, rue François-Ier - PARIS

MARSEILLE
ALGER
TUNIS
CASABLANCA

DIARD-ROUVRY

LES ROQUEVILLARD

PRODUCTION SIRIUS

La Société des films SIRIUS annonce

CHARLES VANEL

DANS

LES ROQUEVILLARD

d'après le roman d'HENRY BORDEAUX de l'Académie française

Réalisation

JEAN DRÉVILLE

AIMÉ CLARIOND
sociétaire de la Comédie Française

Yolande LAFFON
Jacques VARENNES
Simone VALÈRE
Jean PAQUI
Paulette ELAMBERT
Raymond GALLE
BROCHARD
Jacques GRÉTILLAT
Jean PERIER
BLANCARD
Jeanne PEREZ
SCHUTZ
Jeanne VENIAT
Gabrielle FONTAN

avec

CHARPIN
et
MILA PARELY

Musique : Maurice THIRIET
Décors : R. QUIGNON
Images de Robert LEFEBVRE
Dialogues : Charles EXBRAYAT

LES ROQUEVILLARD

DISTRIBUTION SIRIUS

LES PRODUCTIONS JASON

annoncent

RAYMOND ROULEAU

et

MICHÈLE ALFA

dans UNE RÉALISATION DE BERTHOMIEU

LE SECRET DE MADAME CLAPAIN

d'après "MADAME CLAPAIN" d'Edouard Estaunié de l'Acad. Fre
adaptation de FRANÇOISE GIROUD, MARC GILBERT SAUVAJON et BERTHOMIEU
dialogues de MARC GILBERT SAUVAJON

avec

PIERRE LARQUEY - ALEXANDRE RIGNAULT
CÉCILE DIDIER - LOUIS SEIGNER
de la Comédie-Française

avec

CHARPIN
et
LINE NORO

directeur de Production : Pierre DANIS

LES PRODUCTIONS JASON
10, rue de Marignan PARIS VIIIe Téléphone BALzac 13-06

DISTRIBUTION
RÉGION PARISIENNE
LES FILMS DISPA 3, rue Troyon PARIS XVIIe Tel. ETOile 06-47
autres régions REGINA DISTRIBUTION

CYRNOS FILM
annonce...

TINO ROSSI

DANS

L'ILE d'Amour

DISTRIBUTION VEDIS FILMS

LES FILMS DE KOSTER

présentent

FERNANDEL

dans

UNE VIE DE CHIEN

1er LES FILMS DE KOSTER

présentent

FERNANDEL

dans

UNE VIE DE CHIEN

avec

Josseline GAEL

et

TRAMEL - KÉRIEN - ORBAL

avec

Thérèse DORNY - Jim GÉRALD

et

DELMONT

Une réalisation de Maurice CAMMAGE
Scénario de J. CHABANNES et J. MANSE
Musique de Raoul MORETTI
Production OPTIMAX FILMS

Les Films de Koster

20, bd Poissonnière. — PRO. 27-47

N° 65 — 22 MAI 1943 — 12 Fr.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
29, rue Marsoulan, Paris-12e — Did. 85-35

PARTIE OFFICIELLE

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE NATIONALE - COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

LOIS, ARRÊTÉS ET DÉCRETS PARUS A L'« OFFICIEL »

ARRÊTÉ DU 19 AVRIL 1943

FIXANT LE PRIX DES PLACES DANS LES CINÉMAS

(B. O. du Service des Prix du 30 avril 1943)

Le chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'Information, et le ministre secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances,

Vu la loi du 21 octobre 1940 modifiant, complétant et codifiant la législation sur les prix, modifiée par les textes subséquents;

Vu l'arrêté n° 1498 du 3 février 1942 fixant le prix des places dans les cinémas;

Vu l'arrêté n° 5700 du 28 janvier 1943 modifiant l'arrêté n° 1498 fixant le prix des places dans les cinémas;

Vu l'avis du Comité central des prix,

Arrêtent :

Article premier. — Les prix limites des places dans les salles de cinéma sont fixés d'après les barèmes faisant l'objet des annexes I et II.

Ils s'entendent impôts, taxes, droits de timbre-quittance et autres compris.

Article 2. — Pour l'application des prix figurant au présent arrêté, le classement des salles est celui en vigueur au 1er janvier 1943.

Exceptionnellement, des dérogations à ce classement pourront être demandées au Comité directeur du Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique. La décision ne sera prise qu'après avoir reçu l'accord du Commissaire du Gouvernement auprès du Comité d'Organisation et du commissaire rapporteur auprès du comité central des prix.

En ce qui concerne les salles ouvertes postérieurement au 1er janvier 1943, le classement sera effectué par le Comité directeur après accord des deux commissaires précités.

Article 3. — Les établissements situés dans les villes considérées comme stations balnéaire, thermale et climatique, pourront être autorisés, pour la période de fréquentation, à pratiquer des prix supérieurs à ceux prévus en raison de la population normale de la dite localité.

Ces prix ne devront pas dépasser ceux afférents aux établissements situés dans les localités dont la population est comprise dans les limites de 60.000 à 100.000 habitants.

La liste des stations bénéficiant de cette dérogation devra être approuvée par les deux commissaires prévus à l'article 2.

Article 4. — Chaque salle doit comprendre au moins trois catégories de places. Un tiers au moins des places doit être classé dans la catégorie « A ».

Les exploitants de tournées cinématographiques pourront pratiquer un seul prix qui ne devra pas être supérieur à celui de la catégorie « B ».

A titre exceptionnel et après accord des commissaires prévus à l'article 2, les exploitants de salles pourront être autorisés à pratiquer:

a) Un prix unique qui ne pourra être supérieur à celui de la catégorie « B » afférente au classement de la salle;

b) Deux prix, dont le prix minimum ne sera pas supérieur à celui de la catégorie « A » et devra être appliqué au moins au tiers des places de l'établissement.

Article 5. — Aucune majoration du prix des places n'est autorisée les samedi, dimanche, veille et jour de fête, par rapport à ceux pratiqués les autres jours de la semaine.

Article 6. — Lorsque les salles passent des attractions, les majorations limites suivantes du prix des places sont autorisées:

6 francs pour les salles de première exclusivité à Paris, dans le département de la Seine et dans les villes de plus de 100.000 habitants et à Vichy.

4 francs pour toutes les autres villes.

Article 7. — Les exploitants de salles sont tenus d'afficher à chacune des caisses de l'établissement d'une manière très apparente et en regard du prix de chaque catégorie, le nombre de places y afférant. Ils devront, en outre, en ce qui concerne les places bénéficiant du prix minimum obligatoire (tiers) indiquer la situation précise de ces places dans la salle.

Un plan détaillé de la salle avec indication du nombre et de la situation des places des différentes catégories devra être tenu à la caisse à la disposition des agents du service général du contrôle économique.

Article 8. — Cessent d'être applicables, à dater de l'entrée en vigueur du présent arrêté, les dispositions des arrêtés n° 1498 du 3 février 1942 et n° 5700 du 28 janvier 1943 fixant le prix des places dans les cinémas, ainsi que les arrêtés préfectoraux pris en la matière.

Fait à Paris, le 19 avril 1943.

Le chef du Gouvernement,
ministre secrétaire d'Etat à l'Information,
PIERRE LAVAL.

Le ministre secrétaire d'Etat
à l'Economie nationale et aux Finances,
PIERRE CATHALA.

ANNEXE I. — *Paris et département de la Seine.*

CATEGORIE DU CINEMA	CHAMPS-ELYSEES : de la Concorde jusqu'à l'Etoile et rues adjacentes jusqu'à 50 mètres environ. Catégories de places.			BOULEVARDS : de la rue du Faubourg-Poissonnière à la Madeleine et rues adjacentes jusqu'à 50 mètres environ; rue Royale et avenue de l'Opéra (1). Catégories de places.			QUARTIERS DE PARIS et département de la Seine. Catégories de places.		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
1re exclusivité	25	30	37	19	25	30	15	20	27
2e exclusivité et avant-première	19	22	25	15	19	22	13	15	20
1re vision	15	17	20	13	15	17	10	13	15
2e vision	13	15	17	10	13	15	7	10	13
Visions ultérieures	13	15	17	10	13	15	6	8	10

(1) Les salles situées sur les boulevards ainsi définis pourront demander à pratiquer les prix des salles situées aux Champs-Elysées. L'autorisation sera donnée par le comité directeur du comité d'organisation après accord des deux commissaires prévus à l'article 2.

ANNEXE II. — *Province.*

CATEGORIE de cinéma.	ETABLISSEMENTS SITUES DANS LES villes de plus de 100.000 habitants et dans les faubourgs compris dans un rayon de 5 km. et à Vichy. Catégories de places.			villes de 60.000 à 100.000 habitants et dans les faubourgs compris dans un rayon de 5 km. Catégories de places.			villes dont la population, ajoutée à celle des localités situées dans un rayon de 5 km. est (1) : comprise entre 15.000 et 60.000 habitants. Catégories de places.			comprise entre 3.000 et 15.000 habitants. Catégories de places.			inférieure à 3.000 habitants. Catégories de places.		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
1re exclusivité ou 1re vision	15	19	22	13	15	19	10	13	15	7	10	13	6	7	9
2e exclusivité ou 2e vision	10	13	15	8	11	15	8	10	13	6	7	10	»	»	»
3e vision	7	10	13	7	10	13	6	7	10	»	»	»	»	»	»
Visions ultérieures	6	7	10	6	7	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»

(1) Le chiffre de la population servant à déterminer le classement de l'établissement devra être justifié par un certificat du maire.

LOIS, ARRÊTÉS, DÉCRETS, COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU C. O. I. C.

ARRÊTÉ DU 15 AVRIL 1943
RELATIF A LA DIFFUSION DES FILMS D'INTÉRÊT NATIONAL

(J. O. du 11 Mai 1943)

Le Chef du Gouvernement, Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information,

Vu l'article 1er de la loi du 26 octobre 1940 portant réglementation de l'industrie cinématographique;

Vu l'article 55 de la loi du 31 décembre 1942 portant fixation du budget général de l'exercice 1943;

Vu la loi du 17 novembre 1941 relative au régime des revues d'actualités cinématographiques,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — **Les distributeurs de films cinématographiques et les exploitants de salles de spectacles cinématographiques sont tenus d'assurer la diffusion des films d'intérêt national, classés comme tels par le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Information.**

Le Ministre détermine le choix de ces films et les conditions de leur diffusion, par décision prise sur avis d'une Commission composée d'un représentant des différents Départements ministériels visés par l'article 55 de la loi du 31 décembre 1942 et présidée par un représentant du Chef du Gouvernement.

Le Secrétariat de cette Commission est assuré par les soins de la Direction Générale de la Cinématographie Nationale.

ARTICLE 2. — **Le régime de diffusion d'un film d'intérêt national de court métrage peut, suivant les dispositions des décisions visées à l'article précédent, être fondé notamment sur l'obligation soit de projeter ce film en supplément au programme normal des séances de spectacles cinématographiques, soit de le distribuer et exploiter dans les conditions applicables aux films de complément aux termes de la réglementation en vigueur. Le nombre des films d'intérêt national susceptible de bénéficier, en application des dispositions précédentes, du régime de distribution et d'exploitation des films de complément, ne pourra excéder vingt-six par année.**

ARTICLE 3. — **La Commission visée à l'article 1er aura également compétence pour proposer les sujets d'intérêt national à inclure dans les revues d'actualités cinématographiques éditées par la Société concessionnaire instituée par la loi du 17 novembre 1941.**

ARTICLE 4. — **Le Directeur Général de la Cinématographie Nationale, agissant par délégation du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information, pourra retirer l'autorisation prévue par l'article 1er de la loi du 26 octobre 1940, à tout distributeur ou exploitant qui ne se conformerait pas aux dispositions des décisions prises en application du présent arrêté.**

Fait à Vichy, le 15 avril 1943.

Pierre LAVAL.

RAPPEL AUX DIRECTEURS DE SPECTACLES DES CONSIGNES DE DÉFENSE PASSIVE

Il est rappelé à MM. les directeurs des établissements de spectacles (théâtres, music-halls, cinémas, cabarets, théâtres de variétés, etc...) que les règlements en matière de défense passive prescrivent, de la façon la plus formelle, en cas d'alerte, l'interruption immédiate de la représentation et l'évacuation du public vers les abris voisins par le personnel des établissements spécialement désigné à cet effet.

La responsabilité des directeurs de spectacles qui n'assureraient pas d'une façon absolue la réalisation de ces mesures est pleinement engagée, sans préjudice des sanctions qui pourraient être prises, entrainant notamment la fermeture des établissements.

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique communique :

Au cours de ces dernières semaines, il a été fait à nouveau état dans la Presse de deux projets de films intitulés L'ANCRE DE MISERICORDE et MONSIEUR VINCENT, annoncés par les Productions André TRANCHÉ.

Le C. O. I. C. tient à préciser qu'aucune firme de ce nom n'est autorisée à produire et à réaliser des films; il met tout particulièrement en garde les collaborateurs de création — artistes et techniciens — qui se verraient proposer un engagement de la part de M. TRANCHÉ.

SERVICE JURIDIQUE

Le Service Juridique communique :

Les indemnités de réquisition à la charge du Gouvernement Français pour les villes au-dessus de 50.000 habitants sont toujours bien de 2 francs par place et par représentation et non de 2 fr. 50 comme il a été mentionné dans le « *Code du Cinéma* » par suite d'une erreur typographique.

SERVICE SOCIAL

PRIME DU DEMI-SALAIRE AUX JEUNES GENS ASTREINTS AU SERVICE OBLIGATOIRE DU TRAVAIL

A l'attention de tous les Chefs d'Entreprises de l'Industrie Cinématographique.

Le Service Social communique :

Jusqu'à présent, et en attendant l'institution d'un régime spécial d'allocations, il avait été conseillé aux employeurs de surseoir au paiement de l'indemnité d'éloignement aux jeunes gens des trois classes 1940, 1941 et 1942 appelés à partir travailler en Allemagne postérieurement à la loi du 16 février 1943.

Par lettre du 5 mai 1943, adressée aux Inspecteurs divisionnaires du Travail, M. le Ministre Secrétaire d'Etat au Travail vient de décider, en accord avec M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances, que le demi-salaire devrait être payé jusqu'à nouvel ordre, et depuis la date de leur départ pour l'Allemagne, aux jeunes gens des trois classes astreints au Service du Travail Obligatoire.

Ces indemnités seront remboursées aux employeurs dans les mêmes conditions que les indemnités versées aux autres travailleurs.

AVIS IMPORTANT

Le Service Social demande à MM. les Exploitants de Salles de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux Inspecteurs des Assurances Sociales qui se présenteraient et dont la visite a surtout un caractère d'information.

Les répercussions éventuelles du décret du 30 juin 1942 (portant règlement provisoire des salaires du personnel de placement de l'exploitation cinématographique) sur les cotisations aux Assurances Sociales seront très prochainement l'objet d'une étude approfondie.

Nous ne manquerons pas d'informer, par la voie du « Film », nos ressortissants intéressés des nouvelles décisions qui, éventuellement, pourraient être prises à ce sujet.

COLLABORATEURS DE CRÉATION

OUVERTURE D'UN ATELIER D'APPRENTISSAGE POUR LE DESSIN ANIMÉ

Le Commissariat Central du Service du Travail des Jeunes au Secrétariat Général à la Jeunesse vient de créer, en accord avec la Direction Générale de la Cinématographie Nationale, un atelier réservé à l'apprentissage du dessin animé, au Centre de Formation Professionnelle des « Métiers d'Art », 10, rue du Parc-Royal, Paris (3e).

En dehors de cette spécialisation, pour laquelle il sera fait appel aux artistes et aux techniciens les mieux qualifiés, les élèves bénéficieront de tout l'enseignement donné au Centre, ainsi que les avantages inhérents à leur inscription.

La date d'ouverture de cet atelier est fixée au 24 mai 1943, mais les possibilités d'inscription étant limitées, la Direction du Centre des « Métiers d'Art » fait savoir qu'elle ne pourra agréer à toutes les demandes et qu'elle devra choisir parmi les meilleures candidatures.

PRODUCTION

NOUVEAUX PROJETS DE FILMS AUTORISÉS

(Communiqués par le Service de Production du C. O. I. C.)

7 mai. — BEATRICE DEVANT LE DESIR (*CIMEP*). — Réal. : Jean de Marguenat.
14 mai. — LE CIEL EST A VOUS (*Film Raoul Ploquin*). — Réal. : Jean Grémillon.
14 mai. — LES CINQ PETITES FILLES (*CIMEP*). — Réal. : Marc Allégret.
14 mai. — LA BOITE AUX REVES (*Scalera*). — Réal. : Jean Choux.

DISTRIBUTION

COPIES EGAREES

-:- La Société des Films Sirius nous informe que la 7e copie du film *Le Paradis des Voleurs* s'est égarée dans le parcours de Paris à Lyon.

-:- La Société Eclair-Journal nous informe qu'un de leurs films-annonce de *Ce n'est pas Moi* a été égaré à son retour de Dijon à Paris.

Prière à toute Maison de Distribution susceptible de donner des renseignements sur ces copies de bien vouloir en avertir soit les Maisons intéressées, soit le C.O.I.C., Section « Distributeurs ».

EXPLOITATION

LE STATIONNEMENT DEVANT LES CINEMAS EST INTERDIT EN MATINÉE A L'EXCEPTION DU DIMANCHE

Le C.O.I.C. rappelle avec insistance à MM. les Exploitants qu'un ordre de la Préfecture de Police de Paris a formellement interdit, sur le territoire dont elle a le ressort, le stationnement en matinée devant les cinémas, à l'exception du dimanche. Les files d'attente ne sont autorisées à se constituer qu'un quart d'heure au maximum avant le début de chaque séance.

Ces prescriptions n'étant pas toujours observées, notamment devant certaines salles des Champs-Elysées et des Boulevards, il pourrait s'ensuivre des sanctions très regrettables pour les exploitants et pour le public.

Nous demandons aux Directeurs de salles et à leur personnel d'être très stricts sur l'application de cette mesure.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU COMITE D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

FRAUDES SUR LES RECETTES DANS LES SALLES

Le Secrétaire Général du C.O.I.C. communique :

La Commission créée en vertu de la décision 44 pour réprimer les fraudes sur les recettes réalisées dans les salles a commencé ses travaux.

Cette Commission a examiné un certain nombre de dossiers, et le C.O.I.C. a déjà proposé à M. le Ministre de l'Information de prendre des sanctions qui seront publiées ici même ultérieurement et qui comportent des amendes au profit du Trésor et des interdictions définitives ou temporaires d'exercer une activité dans l'industrie cinématographique.

Les exploitants de salles cinématographiques ont donc le plus grand intérêt à veiller à ce que les billets soient à l'avenir délivrés très régulièrement.

Toute infraction relevée par nos contrôleurs sera sévèrement réprimée.

LE TARIF LE PLUS BAS DOIT ÊTRE APPLIQUÉ AU MOINS AU TIERS DU NOMBRE DE PLACES DE CHAQUE SALLE

En dépit des avertissements répétés du Service des Exploitants, de nombreux directeurs de cinéma ne se sont pas conformés aux instructions pourtant bien précises de la Décision no 22 du C.O.I.C. qui stipule **que le prix le plus bas des trois catégories obligatoires de places doit être appliqué au moins au tiers du nombre de places de chaque salle (strapontins non compris).**

Les exploitants qui ne se conforment pas à cette disposition risquent des poursuites de la part de la Commission de Surveillance des Prix pour lesquelles le C.O.I.C. ne pourra pas prendre leur défense.

Nous ne saurions trop insister pour que chacun suive strictement cette réglementation qui, naturellement, ne concerne pas les salles autorisées à pratiquer le tarif unique.

ŒUVRES SOCIALES

CREATION D'UN CENTRE MEDICO-SOCIAL-INTERENTREPRISES DU CINEMA

En application de la loi du 28 juillet 1942, relative à l'organisation des services médico-sociaux du Travail dans chaque profession « en vue du maintien et de l'amélioration de l'état de santé des travailleurs », le C. O. I. C. a créé un Centre Médico-Social Interentreprises du Cinéma, administré par sa section des Œuvres Sociales, et dont les locaux sont situés : 52, rue Taitbout, à Paris-9e.

La loi stipule en effet :

1° que les entreprises employant plus de 500 salariés devront organiser ces services dans le cadre de leurs établissements;

2° que celles qui emploient de 50 à 500 salariés feront de même, ou bien s'affilieront à un Centre Médico-Social qui leur sera commun, et dont les frais de fonctionnement seront répartis entre elles, cette affiliation étant inévitable pour celles comptant moins de 50 salariés.

Dans ces conditions les entreprises concernées s'affilieront au Centre.

Toutefois, les services médico-sociaux, dits de médecine préventive, devant être indépendants des organismes pratiquant la médecine de soins, les entreprises employant plus de 500 personnes pourront également s'adresser à lui, pour ce qui est des examens radiologiques, de laboratoires et de spécialités.

A ce propos, celles qui ont ou vont créer un service médico-social dans leurs locaux, sont tenues de soumettre le nom de leur médecin du travail à l'agrément du médecin-conseil du C. O. I. C. Le Centre Médico-Social est, par ailleurs, à même de procurer des médecins aux entreprises qui en feront la demande.

Les droits annuels d'affiliation au Centre seront réglés par les chefs d'entreprises, les Œuvres Sociales du Cinéma assurant, à titre d'avance, les frais de première installation et de fonctionnement.

BUTS DU CENTRE MEDICO-SOCIAL

1° Contrôle à l'embauche, avec examen radiologique obligatoire. Examens complémentaires (sang-spécialités) selon les données cliniques.

2° Constitution d'une fiche médicale et d'un carnet de santé dont le principe vient d'être rendu obligatoire par une loi récente.

3° Détermination de l'aptitude générale et de l'aptitude particulière des sujets, pour mettre chacun à la place qui correspond à ses aptitudes.

4° Examens de santé périodiques :
— annuels pour tous les sujets;
— aussi fréquents qu'il sera nécessaire pour tous les sujets suspects;
— tous les six mois pour les apprentis;
— tous les trois mois pour certains postes dangereux ou toxiques.

5° Examens à l'occasion de la reprise du travail après maladie et après accident du travail.

6° Examen à la demande du salarié, chaque salarié pouvant se présenter à la visite médicale pour solliciter un conseil, ou encore à la demande de la direction de l'entreprise, quand il paraît déficient ou malade.

7° Contrôle particulier du travail des femmes et des femmes enceintes, ainsi que des apprentis.

8° Surveillance du sport, des conditions d'hygiène du lieu du travail et, le cas échéant, du lieu d'habitation.

9° Collaboration du service social pour faciliter la vie personnelle des travailleurs. Liaison constante avec les organismes de prévoyance, d'assistance et de placement.

Le rythme des convocations sera établi selon le désir de chaque établissement, l'utilisation du dimanche matin pouvant être envisagée.

Il est bien entendu que le Centre médico-social n'est pas un service de soins; toutefois, en l'absence du médecin traitant, le Dispensaire du Cinéma, 28, rue de Châteaudun, Paris, continuera à se tenir à la disposition des malades.

De la sorte, le noble but poursuivi par le législateur, et qui consiste notamment à déceler les maladies dont sont atteints, souvent à leur insu, les membres d'une collectivité qui risque, de ce fait, la contamination, sera atteint. S'il était besoin de faire la preuve du bienfait que ne peut qu'apporter à notre industrie la mise en application des prescriptions de cette loi, il suffirait de citer les cas de tuberculose, de plus en plus nombreux, pris en charge par les Œuvres Sociales du Cinéma et dont, il faut bien le dire, certains sont incurables pour avoir été révélés trop tardivement.

Le Centre commencera à fonctionner dans le courant du mois de juin.

Pour obtenir tous renseignements complémentaires et communiquer la date de leur adhésion, MM. les chefs d'entreprises sont priés de s'adresser aux Œuvres Sociales du Cinéma, 1, avenue Hoche, Paris (téléphone : CAR, 30-82), ou au Service Médico-Social du C. O. I. C. (Dr Pichard), 92, avenue des Champs-Elysées (BAL. 59-00).

PRÉSENTATIONS CORPORATIVES
PARIS

MARDI 25 MAI 1943

10 h. — CINEMA DES CHAMPS-ELYSEES. — **Au Pays des Buveurs de Sang, Hommage à Bizet, La Nymphe Callisto** (Films de Cavaignac).

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES
PARIS

MERCREDI 5 MAI 1943

LE FRANÇAIS: **L'Amour suit des chemins étranges** (Eclair-Journal).

MERCREDI 12 MAI 1943

OLYMPIA : **Le Loup des Malveneur** (R. A. C.).
PARAMOUNT: **Marie-Martine** (Eclair-Journal).

MERCREDI 19 MAI 1943

AUBERT-PALACE et ELYSEES-CINEMA: **Mademoiselle Béatrice** (C.P.L.F.-Gaumont).
CAMEO: **Troublante Venise** (Tobis).
LES PORTIQUES: **Le Ring Enchanté** (Scalera).

MARDI 25 MAI 1943

NORMANDIE : **25 Ans de Bonheur** (Tobis).

MERCREDI 26 MAI 1943

ERMITAGE-IMPERIAL : **Lumière d'Eté** (Discina).

MERCREDI 16 JUIN 1943

MADELEINE: **Le Capitaine Fracasse** (Lux).

MAISONS DE CONVALESCENCE OU DE REPOS

L'Hôtel Beau-Rivage, situé en bordure de la Seine et à l'orée de la forêt de Fontainebleau, à Samois-sur-Seine, en Seine-et-Marne, et qui servit, l'an dernier, de cadre à la colonie de vacances des Enfants du Cinéma, a été aménagé par les soins des Œuvres Sociales du Cinéma en maison de repos et convalescence spécialement réservée aux ressortissants de l'industrie cinématographique, relevant de maladie ou déficients et dont l'état de santé exige une cure de convalescence non surveillée.

D'autre part, un certain nombre de maisons de convalescence ou de repos, agréées ou non par les Assurances sociales et comportant un service médical spécialisé, est en mesure de recevoir les membres de la corporation qui en feront la demande aux Œuvres Sociales du Cinéma, 1, avenue Hoche, Paris (8e).

SANATS, PRÉVENTS, AÉRIUMS

Il est rappelé aux ressortissants de l'industrie cinématographique que la Section des Œuvres sociales du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique est en mesure d'assurer aux membres de la Corporation, à leurs conjoints et à leurs enfants, souffrant d'affections pulmonaires ou de déficience physique, leur admission en prévents-sanats ou aérias, ainsi que dans les hôpitaux ou cliniques, qu'il s'agisse de soins généraux ou de traitements spéciaux.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au : Service Santé-Sanats et Prévents, Œuvres sociales du Cinéma, 1, avenue Hoche, Paris. Téléphone : Carnot : 19,98, 30,82. Wagram : 70,20.

L'ENVELOPPE DES PRISONNIERS

Les familles de nos prisonniers de guerre rencontrent les plus grandes difficultés pour confectionner les colis destinés à ceux de leurs membres prisonniers en Allemagne.

Les Œuvres sociales du Cinéma ont pensé que toute la corporation devait venir utilement en aide à ces familles, et elles ont imaginé de recueillir des dons volontaires qui, une fois réunis à notre siège social : 1, avenue Hoche, seraient mis à la disposition de chaque famille après un partage égal.

Voici le mode de collecte individuelle qu'elles préconisent :

Dans chaque maison de cinéma, Production, Exploitation, Distribution, Matériel technique, on demande à chaque collaborateur de mettre dans une enveloppe ordinaire de papier à lettres, et de faire mettre dans des enveloppes par leurs amis, soit une poignée de haricots, de lentilles, un ou deux morceaux de sucre, une ou deux cigarettes, une poignée de café, une poignée de farine, ou toute autre denrée ou produit susceptible d'être bienvenu dans les camps. Chaque enveloppe portera le nom du donateur et son adresse. Elles seront déposées : 1, avenue Hoche.

Un service spécial opérera le tri de manière à constituer des stocks de provisions. Ces stocks, une fois établis, seront recensés de manière à déterminer la part revenant à chaque prisonnier.

Les familles alors averties pourront venir prendre, 1, avenue Hoche, la part leur revenant.

Faites, dès aujourd'hui, composer vos enveloppes et, si vous êtes nombreux dans chaque maison, groupez-les et faites-les porter, 1, avenue Hoche, service des Prisonniers de Guerre du Cinéma.

« CINEMA 1943 »

Les Œuvres Sociales du C.O.I.C. éditeurs de la plaquette de luxe « Cinéma 1943 » qui constitue un effort prodigieux dans le domaine artistique et technique, ont réservé un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage aux membres de la corporation cinématographique. Il leur sera débité au prix de 300 francs l'unité, franco: 320 francs.

Les personnes désireuses d'en faire l'acquisition peuvent en faire la demande aux Œuvres Sociales du Cinéma, 1, avenue Hoche, Paris-8e, en y joignant le montant en un chèque bancaire ou en effectuant le règlement par un virement: Compte Chèques-Postaux 3347.40 Paris.

ADMINISTR. RÉDACTION
29, rue Marsoulan, Paris (12e). Tél. : DIDerot 85-35 (3 lignes groupées). Adresse télégraphique : LACIFRAL, Paris. Compte chèques postaux : n° 702-66, Paris. Registre du Commerce, Seine n° 216-468 B.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

BI-MENSUEL

N° 65 — 22 MAI 1943 — 12 Fr.

ABONNEMENTS
France et Colonies : Un an, 180 fr. — *Union Postale :* 300 fr. — *Autres Pays :* 375 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et *QUATRE* francs en timbres-poste.

IN MEMORIAM

En ces jours anniversaires des combats de mai et juin 1940, nous saluons la mémoire des membres de la Corporation du Cinéma tombés au champ d'honneur.

Nous saluons particulièrement celle de notre cher ami Fernand VINCENT, Directeur de la Chambre Syndicale du Film Français, tué le 10 mai 1940 ; de l'opérateur Raymond RUFFIN, tombé quelques jours plus tard près de Liége au cours de prises de vues ; de Blaise DESJARDINS, Directeur de la Société de Gérance des Salles Pathé ; du compositeur Maurice JAUBERT, auteur de remarquables partitions de films, tué en combat à la veille de l'armistice.

Le 24 mai, les Films Raoul Ploquin commenceront « LE CIEL EST A VOUS »

Lundi prochain 24 mai, aux studios Pathé de Joinville, Jean Grémillon commencera la réalisation de la première production de la nouvelle société des Films Raoul Ploquin : « Le Ciel est à vous ». Il s'agit d'un scénario original d'Albert Valentin qui retrace l'histoire véridique de Mme Dupeyron, jeune femme française qui devint fortuitement aviatrice, battit un record féminin de distance, puis revint à son foyer, sa victoire obtenue. Charles Spaak a écrit l'adaptation et le dialogue de ce film dont le chef opérateur est Louis Page et le décorateur Max Douy. Madeleine Renaud incarne Mme Dupeyron tandis que Charles Vanel est son mari. Raoul Ploquin dirigera personnellement cette production au sujet sain et constructif qui s'annonce comme l'un des grands films français de la saison prochaine.

Venant de Rome, la vedette de cinéma italienne Vivi Joy est arrivée à Paris où elle va créer un rôle important aux côtés de Gaby Morlay, Lucien Galas, Jacques Dumesnil, Carette, Louis Seigner, Jacqueline Bouvier, dans *Service de Nuit*, production Francinex dont Jean Faurez vient de commencer la réalisation.

Vivi Joy, qui parle admirablement notre langue, s'est déclarée enchantée de venir tourner dans un studio parisien.

(*Photo Le Studio.*)

TINO ROSSI tourne " Mon amour est près de toi " pour Continental

Le 11 mai, aux studios de Billancourt, Richard Pottier a commencé la réalisation de « Mon amour est près de toi », nouvelle production de Continental Films dont la vedette est Tino Rossi avec, autour du célèbre chanteur, Juliette Faber, Mona Goya et Jean Rigaux comme partenaires.

Brillante première de « Goupi-Mains Rouges » au Family, à Angoulême

Bordeaux. — Au cours d'un gala de charité donné au bénéfice du Secours National et dont la recette a été répartie entre des œuvres locales, a eu lieu le 3 mai dernier au **Family** d'Angoulême la première en province de la grande production Minerva *Goupi-Mains Rouges*, qui passe en exclusivité depuis le 14 avril au **Madeleine-Cinéma** de Paris, et dont les extérieurs furent tournés aux environs d'Angoulême.

A cette soirée exceptionnelle, qui avait réuni toutes les personnalités angoulêmoises, assistaient, venus spécialement de Paris, l'auteur du roman et de l'adaptation Pierre Véry, le réalisateur Jacques Becker, et les principaux interprètes du film, Fernand Ledoux, Blanchette Brunoy, Georges Rollin, ainsi que Marcelle Hainia. La projection du film fut précédée d'une audition du Chœur mixte d'Angoulême, d'un tour de chant de la vedette de music-hall Annette Lajon, ainsi que d'une vente aux enchères tournantes, présidée par les artistes du film et animé par l'infatigable André Robert qui donna le joli montant de 33.000 francs.

De nombreuses personnalités du monde cinématographique étaient également présentes : MM. Dervaux et Lejeune, Directeurs de la Société Minerva ; Robert Lenglet, Directeur de la Location, venus de Paris ; Jacques Durupty, Directeur du Comptoir Central Cinématographique de Bordeaux, agent des Films Minerva dans cette région ; Dereix, représentant la Section des Exploitants du C.O.I.C. à Bordeaux ; Lacaze, Besnard, Capdeviel et Terrasson, du monde cinématographique bordelais, sans oublier Mme Deschamps, l'excellente animatrice des cinémas d'Angoulême, ses enfants ; M. et Mme Michel Deschamps, M. et Mme Jean Meillan et M. Pierre de Montaut, architecte du **Family**.

Gérard Coumau.

« Tabou » fera partie du programme Tobis 1943-1944

Depuis le 28 avril le César donne une reprise du célèbre film de Murnau, *Tabou*, réalisé en 1929 avec la collaboration de Robert Flaherty dans le cadre enchanteur des Iles de la Société, en Polynésie.

Comme on pouvait le prévoir, la reprise de cette production, qui avait déjà fait notre admiration lors de sa première projection, en 1931, quand elle inaugura le Gaumont-Palace, obtient le plus vif succès. Le public suit avec ravissement l'émouvante histoire de Reri et Matahu contée en de splendides images expressives, toutes tournées en plein air, nécessitant l'emploi d'aucun dialogue, et qui nous ramènent à la conception originale du cinéma.

Devant ce succès, la Société Tobis qui distribue *Tabou* a décidé d'inscrire la réédition de ce film à son programme de distribution 1943-44. *Tabou* sera donc projeté à nouveau la saison prochaine sur de nombreux écrans français.

17 FILMS FRANÇAIS DE LONG MÉTRAGE SONT EN COURS DE PRODUCTION

STUDIOS

BILLANCOURT

MON AMOUR EST PRES DE TOI (Continental). *Réal.:* Richard Pottier. *Int.:* Tino Rossi, Juliette Faber, Mona Goya, Jean Rigaud. *Commencé le* 11 mai 1943.

BUTTES-CHAUMONT

BONSOIR MESDAMES, BONSOIR MESSIEURS (Synops). *Réal.:* Roland Trial. *Int.:* François Périer, Jacques Jansen, Gaby Sylvia. *Commencé le* 10 mai 1943.

GRAINE AU VENT (Lux). *Réal.:* Maurice Gleize. *Int.:* Carlettina, Lise Delamare. *Commencé le* 22 mars 1943.

ÉCLAIR-ÉPINAY

DOUCE (Industrie Cin.). *Réal.:* Claude Autant-Lara. *Int.:* Odette Joyeux, Marguerite Moreno. *Commencé le* 12 avril 1943.

PATHE-FRANCŒUR

TORNAVARA (Nova-Films). *Réal.:* Jean Dréville. *Int.:* Pierre Renoir, Jean Chevrier, Mila Parély. *Commencé le* 13 avril 1943.

PHOTOSONOR
La Seine

SERVICE DE NUIT (Francinex). *Réal.:* Jean Faurez. *Int.:* Gaby Morlay, Jacques Dumesnil, Vivi Joy. *Commencé le* 8 mai 1943.

VENT DE NOROIS (Critérium). *Réal.:* Jacques Séverac. *Int:* Blanchette Brunoy, Line Noro, Aimé Clariond. *Commencé le* 12 mai 1943.

SAINT-MAURICE-GAUMONT

LE COLONEL CHABERT (C. C. F. C.). *Réal.:* René le Hénaff. *Int.:* Raimu, Marie Bell, A. Clariond. *Commencé le* 28 avril 1943.

LUCRECE (Majestic). *Réal.:* Léo Joannon. *Int.:* Edwige Feuillère, Jean Mercanton. *Commencé le* 11 mai 1943.

MARSEILLE

ATOUT CŒUR (S. M. F. G.). *Réal.:* Robert Vernay. *Int.:* Josette Day, Alerme, André Luguet. *Commencé le* 12 avril 1943.

NICE

L'ETERNEL RETOUR (Discina). *Réal.:* Jean Delannoy. *Int.:* Madeleine Sologne, Jean Marais, Jean Murat. *Commencé le* 15 mars 1943.

La Victorine

LE MORT NE REÇOIT PLUS (C.I.M.E.P.). *Réal.:* Jean Tarride. *Int.:* Jules Berry, Jacqueline Gauthier. *Commencé le* 10 mai 1943.

LES MYSTERES DE PARIS (Discina). *Réal.:* Jacques de Baroncelli. *Int.:* Marcel Herrand, Geneviève Roy. *Commencé le* 5 mai 1943.

BEATRICE DEVANT LE DESIR (C.I.M.E.P.). *Réal.:* Jean de Marguerat. *Int.:* F. Ledoux, Gisèle Pascal, P. Mingand. *Commencé le* 17 mai 1943.

EXTERIEURS

SIGRAC-EN-PERIGORD

JEANNOU (S. M. F. G.). *Réal.:* Léon Poirier. *Int.:* Michèle Alfa, Roger Duchesne, S. Fabre. *Commencé le* 28 avril 1943.

REGION PARISIENNE

LA COLLECTION MENARD (M.A.I.C.). *Réal.:* Bernard Roland. *Int.:* Lucien Baroux, Fun-Sen, Elvire Popesco. *Commencé le* 19 avril 1943.

LAURA (Continental). *Réal.:* Georges Clouzot. *Int.:* Pierre Fresnay, Gin. Leclerc, Larquey, B. Lancret. *Commencé le* 10 mai 1943.

Sur cette photographie prise au cours de l'inauguration du nouvel hôtel d'ECLAIR JOURNAL (30, rue François-Ier), on reconnaît, de droite à gauche : M. Demaria, M. Galey, Mlle Renée Saint-Cyr, vedette de **Marie Martine** ; M. Chavane et M. Dassonville, président de la Société ECLAIR JOURNAL.

(*Photo Eclair Journal.*)

La première en France du film de Jean Grémillon produit par André Paulvé et distribué par Discina, « Lumière d'Eté », a eu lieu le 12 mai au tandem Pathé-Rex de Marseille.

AGENDA DE LA PRODUCTION

1er au 22 mai 1943

FILMS TERMINES

MADAME CLAPAIN (*Jason*) (19 mai).
FEU NICOLAS (*Gray film*) (20 mai).
ADRIEN (*Continental*) (12 mai).

FILMS COMMENCES

LES MYSTERES DE PARIS (*Discina*) (5 mai).
SERVICE DE NUIT (*Francinex*) (8 mai).
BONSOIR MESDAMES, BONSOIR MESSIEURS (*Synops*) (10 mai).
LE MORT NE REÇOIT PLUS (*Cimep*) (10 mai).
LAURA (*Continental*) (10 mai).
MON AMOUR EST PRES DE TOI (*Continental*) (11 mai).
LUCRECE (*Majestic film*) (11 mai).
VENT DE NOROIS (*Criterium*) (12 mai).
BEATRICE DEVANT LE DESIR (*Cimep*) (17 mai).

REALISATIONS PROCHAINES

LE CIEL EST A VOUS (*Prod. R. Ploquin*) (24 mai).
CINQ PETITES FILLES (Titre provisoire) (*Cimep*) (fin mai).

La grande production en couleurs de la Ufa « La Ville Dorée » vient de commencer sa 10e semaine d'exclusivité au « Normandie » de Paris. Ce film, distribué par l'A.C.E., qui est projeté depuis le 13 mars, a battu les records du nombre de spectateurs.

DECORS en STAFF
LÉON LAMBERT
4, rue L. Pasteur BOULOGNE Mol 06-95

PRODUCTIONS
BERVIA-FILMS
5, rue Lincoln, PARIS (8e)
BALzac 43-87

Grand succès d'exploitation de " Pontcarral, Colonel d'Empire "

La grande production de Pathé-Cinéma **Pontcarral, Colonel d'Empire,** après avoir totalisé à Paris une recette de **10.650.169** fr. au cours de ses dix-huit semaines de double exclusivité à *Marivaux* et au *Marbeuf* et **911.000** fr. en six jours au Gaumont-Palace; poursuit dans toute la France une carrière exceptionnelle, battant dans la plupart des villes où ce film est projeté les records de nombre de spectateurs et de recettes.

Les chiffres que nous citons ci-dessous, pris au hasard d'une longue liste communiquée par la société Pathé constituent à cet effet des documents probants :

BORDEAUX: **890.102** fr. en 3 semaines de 6 jours à l'*Olympia*.

NANTES: **276.464** fr. en **12** jours au *Palace*.

DIJON: **258.633** fr. en **12** jours à la *Grande Taverne*.

NICE: **145.752** fr. à l'*Excelsior* en 6 jours.

BAYONNE: **114.924** fr. au *Théâtre Municipal* en 6 jours.

BIARRITZ: **96.261** fr. en 6 jours au *Royal*.

QUIMPER: **80.416** fr. en 6 jours au *Rex* (M. Pierre Gaune, directeur de cette salle, écrit qu'il a battu tous les records de recettes et d'entrées sur la ville. « *La clientèle a été emballée et attend la deuxième vision avec impatience. A ce sujet, je vous demanderais de me réserver la troisième vision du film.* »

AGEN: **87.932** fr. en 6 jours au *Florida*.

ROANNE: **75.032** fr. en 6 jours au *Rex*.

NEVERS: **83.352** fr. en 6 jours au *Palace*.

ST-GERMAIN-EN-LAYE: **61.360** fr. en 4 jours au *Royal*.

CHAMBERY: **68.816** fr. **50** en 6 jours au *Paris*.

ST-BRIEUC : **78.500** fr. en 6 jours au *Splendid*.

POITIERS: **73.530** fr. en 6 jours au *Comœdia*.

LA ROCHELLE : **74.787** fr. en **5** jours au *Théâtre*.

BOURG-EN-BRESSE: **48.128** fr. en 6 jours à l'*A. B. C.*

ROMANS: **61.647** fr. en 4 jours à l'*Alhambra*.

BRIVE-LA-GAILLARDE: **57.474** fr. en **5** jours au *Rex*.

LA PUBLICITÉ MURALE EST SÉVÈREMENT RÉGLEMENTÉE

Une nouvelle et sévère réglementation de l'affichage et de la publicité murale vient de paraître au « Journal officiel ».

La nouvelle loi prévoit tout d'abord que, hors des agglomérations, toute publicité par affiche, panneau-réclame ou dispositif quelconque est interdite. Une exception est faite pour les affiches apposées sur les immeubles habités. Leur format ne pourra excéder trois mètres carrés et elles devront être placées à une hauteur ne dépassant pas trois mètres au-dessus du niveau du sol.

Dans les agglomérations, il est interdit de faire aucune publicité sur les toitures, d'établir aucun prolongement devant les fenêtres, balcons ou devantures des immeubles habités, d'installer aucun dispositif sur les murs pour en prolonger ou en augmenter les dimensions en vue de la publicité.

Toute publicité est également interdite sur les immeubles classés parmi les monuments historiques, sur les sites classés et, en tout cas, dans un rayon de cent mètres autour des monuments ou sites.

La loi prévoit enfin que les infractions seront punies d'une amende de 1.000 à 50.000 francs. Cette amende pourra, en cas de récidive, être portée à 500.000 francs.

PROGRAMMES DES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DANS LES GRANDS CENTRES RÉGIONAUX

PARIS

(*La date qui suit le titre du film est celle de la première représentation*).

Aubert-Palace : *Mademoiselle Béatrice* (19 mai).
Balzac: *Le Camion Blanc* (24 mars).
Biarritz: *La Main du Diable* (21 avril).
Caméo : *Troublante Venise* (19 mai).
César: *Tabou* (28 avril).
Champs-Elysées: *Hommage à Bizet. Chez les Buveurs de Sang* (9 avril).
Cinémonde-Opéra: *Le Mistral* (8 avril).
Colisée: *Madame et le Mort* (21 avril).
Elysées-Cinéma : *Mademoiselle Béatrice* (19 mai).
Ermitage: *Secrets* (17 mars). Le 26 mai: *Lumière d'Eté*.
Helder: *Le Chant de l'Exilé* (21 avril).
Impérial : *Pontcarral*. Le 26 mai : *Lumière d'Eté*.
Le Français : *L'Amour suit des Chemins étranges* (5 mai).
Lord Byron: *La Dame de l'Ouest* (28 avril).
Madeleine: *Goupi-Mains Rouges* (14 avril).
Marivaux-Marbeuf: *Les Jeunes Filles dans la Nuit* (14 avril).
Max Linder : *Traqués dans la Jungle* (2e vision) (19 mai).
Normandie: *La Ville Dorée* (19 mars). Le 25 mai : *25 Ans de Bonheur*.
Olympia : *Le Loup des Malveneur* (12 mai).
Paramount : *Marie Martine* (12 mai).
Portiques : *Le Ring enchanté* (19 mai).
Radio-Ciné-Opéra: *Andorra ou les Hommes d'Airain* (23 décembre).
Triomphe: *Le Chant de l'Exilé* (21 avril).

BORDEAUX

5 AU 11 MAI 1943

Apollo: *Le Drapeau Jaune*.
Capitole: *A vos Ordres, Madame*.
Olympia: *Pontcarral* (3e semaine).

12 au 18 MAI 1943

Apollo: *Patricia*.
Capitole : *A vos ordres, madame* (2e semaine).
Olympia : *L'Appel du Bled*.

LILLE

7 AU 13 MAI 1943

Caméo: *Mademoiselle*.
Cinéac: *Le Soleil a toujours raison*.
Familia: *La Loi du Printemps*.
Rexy: *Huit Hommes dans un Château*.

14 au 20 MAI 1943

Caméo : *Feu Sacré*.
Cinéac : *Le Soleil a toujours raison* (2e semaine).
Familia : *La Loi du Printemps*.
Rexy : *8 hommes dans un château* (2e semaine).

LYON

3 AU 11 MAI 1943

(matinées seulement)

Moderne 39: *L'Auberge de l'Abîme* (2e sem.).
Pathé: *Secrets* (2e sem.).
Scala: *La Fausse Maîtresse* (2e sem.).
Tivoli-Majestic : *Monsieur La Souris* (2e semaine).

MARSEILLE

28 AVRIL AU 4 MAI 1943

Capitole: *La Fausse Maîtresse* (3e sem.).
Majestic-Studio: *Haut-le-Vent*.
Odéon: *Mademoiselle Béatrice* (2e sem.).
Pathé-Rex: *L'Homme sans nom*.
Rialto: *La Couronne de fer* (5e sem.).

5 AU 11 MAI 1943

Capitole: *La Femme perdue*.
Majestic: *Pilote malgré lui*.
Odéon: *Spectacle sur scène*.
Pathé-Rex: *Port d'attache*.
Studio: *Son Fils*.
Rialto: *Les Ailes Blanches*.

12 AU 18 MAI 1943

Capitole: *La Femme perdue* (2e sem.).
Majestic-Studio: *Patricia*.
Odéon: *Spectacle sur scène*.
Pathé-Rex: *Lumière d'Eté*.
Rialto: *Les Ailes Blanches* (2e sem.).

NANCY

5 AU 11 MAI 1943

Eden: *Le Mystère de la 13e Chaise*.
Majestic: *Pilote malgré lui*.
Pathé: *L'Arlésienne*.

12 AU 18 MAI 1943

Eden: *Femmes pour Golden Hill*.
Majestic: *Troublante Venise*.
Pathé: *Frédérica*.

NICE

28 AVRIL AU 7 MAI 1943

Spectacles suspendus par décision préfectorale.

8 AU 11 MAI 1943

Escurial-Excelsior: *Secrets*.
Mondial: *La Bonne Etoile* (3e semaine).
Paris-Forum: *Un crime stupéfiant*.
Rialto-Casino : *La Grande Marnière* (2e semaine).

12 AU 18 MAI 1943

Escurial: *Secrets*.
Excelsior: *Madame et le mort*.
Mondial: *Le Destin fabuleux de Désirée Clary* (2e vision).
Paris-Forum: *Picpus*.
Rialto-Casino: *Le Camion blanc*.

TOULOUSE

5 AU 11 MAI 1943

Plaza: *Dernier Atout*.
Trianon: *Les Ailes Blanches* (2e sem.).
Variétés: *Le Mariage de Chiffon*.

12 AU 18 MAI 1943

Plaza: *La Tosca*.
Trianon: *Le Camion Blanc*.
Variétés: *Le Mariage de Chiffon* (2e sem.).

VICHY

28 AVRIL AU 4 MAI 1943

Lux: *Mademoiselle Béatrice*.
Paris: *La Maison des sept jeunes filles*.
Royal: *Le Navire Blanc*.
Tivoli: *La Kermesse Héroïque* (reprise).
Vichy-Ciné: *La Ville Dorée*.

5 AU 11 MAI 1943

Lux: *Mademoiselle Béatrice* (2e semaine).
Paris: *La Femme que j'ai le plus aimée*.
Royal: *Caprices*.
Tivoli: *Mon Père avait raison* (reprise).
Vichy-Ciné: *La Ville Dorée* (2e sem.).

12 AU 18 MAI 1943

Lux: *Le Voyageur de la Toussaint*.
Paris : *L'Inconnue de Monte-Carlo* (reprise).
Royal: *L'Ange Gardien*.
Tivoli: *Sortilège Exotique*.
Vichy-Ciné: *Manon Lescaut*.

Quelques beaux succès à Lille à l'occasion des fêtes de Pâques

Lille. — Au cours de ces trois derniers mois, l'exploitation des salles lilloises a été marquée par une série de succès. Depuis les magnifiques résultats de la *Fille du Puisatier* au **Cinéac** et de *Sergent Berry* au **Rexy**, ces deux établissements ont connu des succès très appréciables.

Ce fut d'abord, au **Cinéac**, *Un Grand Amour* qui, en première semaine, réalisa 316.786 francs, avec 20.196 spectateurs, et en seconde semaine 166.650 francs. *Promesse à l'Inconnue*, qui ne passa qu'une seule semaine, fit une recette de 336.498 francs. Le record fut battu par *L'Amant de Bornéo*, qui plut beaucoup au public, réalisant, dès la première semaine, à l'occasion des fêtes Pâques, le chiffre de 417.063 francs, soit presque le plafond atteint par la *Fille du Puisatier* (433.000).

Au **Rexy**, *Picpus* s'inscrit pour deux semaines avec 429.985 francs. *La Symphonie Fantastique* a produit, de son côté, 368.782 francs, également pour deux semaines, pendant les fêtes pascales.

Le **Caméo** a fait une très honorable reprise des *Cinq Sous de Lavarède*, avec une recette de 197.07 francs. Mais son meilleur succès a été *Le Voile Bleu*: 1re semaine, 313.154 francs; 2e semaine, 203.664 francs et 3e semaine, 129.799, au total près de 650.000 francs, avec plus de 41.000 spectateurs. Pour Pâques, cette salle a donné *Dernier Atout*, qui a fait la jolie recette de 325.404 francs pendant la première semaine.

Au **Familia** dont les spectacles s'accompagnent toujours d'attractions sur scène, notons *L'Enfer du Jeu*, avec 285.359 francs en première semaine (17.733 spectateurs) et 149.801 francs en deuxième semaine (9.416 spectateurs).

Parmi les salles de seconde vision, **Cinéchic** a donné *La Femme que j'ai le plus aimée* et, pour Pâques, la *Danse avec l'Empereur*.

Lille-Actualités, *Pension Jonas, Orchidée Rouge*; l'**Omnia,** *Romance de Paris*; le **Casino,** *Premier Rendez-Vous, La Duchesse de Langeais* et *Les Inconnus dans la Maison*. Cette dernière salle reprend maintenant le *Juif Suss* qui avait eu beaucoup de succès à Lille.

Un disque-annonce de « Goupi-Mains Rouges »

Pour l'exploitation de *Goupi-Mains rouges*, les films Minerva mettent à la disposition des Directeurs de cinéma un disque-annonce, d'une très grande originalité. Il s'agit, en effet, d'une interview de Fernand Ledoux, le protagoniste de *Goupi-Mains Rouges*, réalisé de telle façon que les spectateurs ont l'illusion que le grand acteur se trouve parmi eux, dans la salle. Cette innovation publicitaire est appelée au plus grand succès. Elle a été conçue et réalisée par le Disque-Annonce (S.T.A.C.).

Présentation à Lille de " La Ville Dorée "

LILLE. — Une présentation corporative de la « Ville dorée » a eu lieu à Lille, le vendredi 23 avril, dans la salle de « CINECHIC ».

Le directeur régional de l'Alliance Cinématographique Européenne, M. Auclin, avait convié à cette présentation de très nombreux directeurs de salles de la région du Nord, en vue d'une sortie prochaine de ce grand film sur Lille.

Une nouvelle salle à Vierzon

Nous apprenons que Mme Braun, de Vierzon, vient de confier à M. Edouard Lardillier, architecte spécialisé, la construction d'une nouvelle salle de cinéma dans cette ville : **Le Cinéma des Arts,** qui aura 1.000 places.

◇ En raison d'engagements antérieurs de l'**Olympia,** le film d'aventures de la Tobis, *Traqués dans la Jungle* continue depuis le 13 mai sa carrière au **Max Linder**.

MARIAGE

◇ Nous apprenons le mariage de Mlle Suzanne MOURLOT, dont les parents exploitent le « Ciné-Théâtre » d'Ermont, avec M. Marcel Mathieu. La bénédiction nuptiale leur a été donnée, le 30 avril, en l'Eglise d'Ermont.

DEUILS

◇ Nous apprenons le décès de M. Louis PERTUS, Directeur de *Ba-Ta-Clan-Cinéma*. M. Pertus était un ancien du Cinéma, branche dans laquelle il avait débuté en 1910 comme représentant à l'Agence Générale Cinématographique. Plus tard, il avait appartenu à la Fox-Films, comme Directeur de l'Agence Générale pour la Belgique et au Service des Théâtres de la Société Gaumont. Il avait ensuite dirigé le Cinéma *La Cigale*, à Paris. Un grand nombre de personnalités du Cinéma assistait à ses obsèques qui ont eu lieu le 6 mai 1943.

◇ Nous apprenons la mort de M. Jean DECONINCK, propriétaire de cinémas à Roubaix-Tourcoing, survenue le 4 mai dernier à Hondainville (Oise).

◇ Nous apprenons la mort récente de Mme Diomard, mère de M. Diomard, ancien directeur du « Paris-Palace » de Nice et du « Plaza » de Toulouse.

SCALERA FILM vous prie de bien vouloir noter sa nouvelle adresse :
1, rue Alfred-de-Vigny - 8e
(angle avenue Hoche)
Téléphone : WAGram 91-60 à 64

22 MAI 1943 PRIX : 5 Fr

FORMAT RÉDUIT

SUPPLÉMENT AU N° 65 DU " FILM "
Abonnement spécial à " FORMAT RÉDUIT ". Un an : 25 fr.

Emile Vuillermoz a présenté quatre films d'amateurs

Sous l'égide des « Voix de Paris », une séance consacrée au cinéma d'amateurs a été donnée le 1er avril à la Comédie des Champs-Elysées. M. Emile Vuillermoz, en une causerie brillante, informée, très pertinente, rappela que, devenant parlant, le Cinéma avait abandonné, ou presque, tout souci d'expression visuelle : *le film d'amateurs est devenu le refuge du cinéma pur.* Il souligna également avec beaucoup d'acuité les rapports étroits qui, sur le plan de l'esthétique, existent entre Cinéma et Musique. Il rappela enfin que les 70 clubs d'amateurs d'avant cette guerre groupaient 250.000 amateurs, représentant pour l'industrie un volume d'affaires dépassant 160 millions de francs.

Il présenta brièvement ensuite les quatre films du programme : *Trois Petits Tours*, de Pierre Boyer (en accompagnement musical le « Mouvement perpétuel » de Paganini), simple recherche de rythmes visuels; *Histoire d'une Mère*, de Fred Maury, d'après un conte d'Andersen, révélant une sensibilité aiguë; *Aquarium*, de Contrault, en couleurs, sans sujet, effets de couleurs, de reflets et de transparences, réalisé avec des poissons rares aux écailles d'or et d'argent; enfin *Mirage*, de Pierre Boyer, Prix national et Grand Prix international pour 1937, drame d'une déchéance pathétique.

La projection était assurée par un poste Kodak ordinaire (750 watts) sur une distance de projection de 20 mètres (écran : 2 m. 80 de large); la sonorisation était fournie par un tourne-disque de M. Fred Jeannot.

P. M.

2.160 exploitations de format réduit fonctionnent actuellement

Grâce aux efforts des exploitants, des distributeurs et des techniciens du format réduit, 2.160 EXPLOITATIONS diffusent les programmes dans plus de 5.800 SALLES.

Grande Région Parisienne : 660 exploitations.
Région de Bordeaux : 250 exploitations.
Région de Lille : 70 exploitations.
Région de Nantes : 220 exploitations.
Région de Nancy : 170 exploitations.
Région de Lyon : 355 exploitations.
Région de Marseille : 175 exploitations.
Région de Toulouse : 280 exploitations.
Telle est la répartition actuelle du format réduit devant la clientèle des campagnes et des petits bourgs.

SCHÉMAS ET TITRES ANIMÉS 16 m/m FRED JEANNOT 86, rue de Sèvres SÉG. 40.76 - PARIS-7e

C.P.L.F. - GAUMONT a créé un service de format réduit

La *Compagnie Parisienne de Location de Films* (C.P.L.F.-Gaumont) nous informe qu'elle vient d'être autorisée à créer un département de location de films de format réduit.

La première tranche des films parlants 16 mm. distribués par cette société comprend six grandes productions de Marcel Pagnol : d'abord la trilogie *Marius-Fanny-César*, puis *Angèle*, *Regain*, et *Le Schpountz*.

PROBLÈMES TECHNIQUES DE LA PROJECTION SONORE EN FORMAT RÉDUIT

Le problème du Format réduit n'a pas seulement attiré l'attention des techniciens français. Un ingénieur allemand a, récemment, fait remarquer dans une revue technique qu'il lui apparaissait souhaitable que la construction des projecteurs fut comprise autrement qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Suivait une série de judicieuses observations d'où cet ingénieur, examinant la vie d'un film aux différents stades de sa fabrication et de son exploitation, concluait qu'il était indispensable de reviser maintes conceptions.

A notre tour, examinons la question dans ses détails. A son origine, le film de 16 m/m était destiné aux amateurs, c'est-à-dire à une clientèle dont les exigences sont restreintes, et qui n'a pas à demander à l'appareillage qui lui est vendu, les qualités nécessaires à une exploitation professionnelle.

L'amateur fait lui-même sa prise de vues, développe ou fait développer son film à émulsion inversible, le projette en muet, ou le fait très rarement sonoriser. S'il possède un appareil sonore, il en profite pour louer ou emprunter des films documentaires ou éducatifs. Il a le temps de retourner, ranger, nettoyer les copies, de les réintégrer ou de les rendre en bon état. Le professionnel qui utilise le matériel de 16 m/m est souvent un profane poussé non par l'amour du cinéma, mais le sentiment plus général de l'appât du gain. Il est pressé, car il ne fait que quelques séances par semaine, et a d'autres occupations qu'il ne peut éluder. Son éducation technique a été négligée, et il est, par rapport à l'amateur, en état d'infériorité. Cependant, on doit se demander si vraiment on a bien fait tout ce qu'il faut pour que l'utilisateur ait toute satisfaction du film qui lui est loué, du matériel mis à sa disposition.

◆ ◆

Le projecteur cinématographique de 16 m/m doit être examiné sous le triple aspect mécanique, optique et lumineux.

ÉCLAIRAGE

Au point de vue lumière, on peut dire qu'en tenant compte de la brillance des lampes à incandescence et de la construction des filaments, on est parvenu à une densité lumineuse excellente. Cette densité dépend évidemment de la surface couverte sur l'écran, et de la qualité de l'écran. Si on admet pour valeur en apostilbs le chiffre 100 admis en Allemagne pour les bonnes projections en Format standard, on est obligé d'apporter au choix et à l'entretien de l'écran, des soins particuliers. Ceci est si vrai que nombre de ceux qui se trouvent satisfaits de l'éclairage lors de l'achat de l'appareil sont, au bout d'un certain temps d'exploitation, résolus à l'achat d'une lampe à arc. L'éclairage n'a pas bougé, mais l'écran, lui, a perdu une partie de son pouvoir réflecteur. L'amélioration de la densité lumineuse par unité de surface est encore possible en limitant les pertes marginales optiques qui s'ajoutent aux pertes de pouvoir émissif sur les côtés du filament. De ce côté, il est raisonnable de croire à une amélioration notable de l'ordre de 20 %, peut-être plus, si la conjugaison entre l'optique de projection et l'optique d'éclairage est faite au mieux.

Le projecteur lui-même est à considérer en deux parties mécaniques, la partie projection image, la partie lecture du son.

L'image, on vient de le voir, est tributaire de l'optique du projecteur, mais la période d'arrêt devant la fenêtre du projecteur, et la manière dont elle se réalise dépendent essentiellement du principe de translation de l'image et de la construction du projecteur lui-même.

MÉCANIQUE DU DÉROULEMENT DU FILM

Le principe adopté est généralement celui du mouvement intermittent. Or, ce mouvement peut être conçu de telle manière, que le temps T d'arrêt devant la fenêtre du projecteur soit plus

Pour l'exploitation en 35 ou 16 m/m

L'Amplificateur OLIVER II à reproduction linéaire. Châssis bloc de grande puissance (30 watts) comportant les préamplificateurs, dispositif d'alimentation des lampes phoniques, prise de haut-parleur témoin, réglage de tonalité, dispositif d'équilibrage des tensions de cellule. Cet amplificateur de dimensions réduites peut-être installé dans les plus petites cabines et être adapté sur tous les haut-parleurs.

L'AMPLIFICATEUR OLIVER ★
APPAREIL DE CLASSE - FORMULE PRATIQUE
CH. OLIVERES • avenue Kléber, 88, PARIS
Tél. KLEber : 96-40

Établissements WATT-SON

13 bis, rue Rouget-de-l'Isle - ASNIÈRES (Seine)

R. C. Seine 668.110 — Tél. : GRésillons 23-95

L'AMPLIFICATION TOUTES PUISSANCES

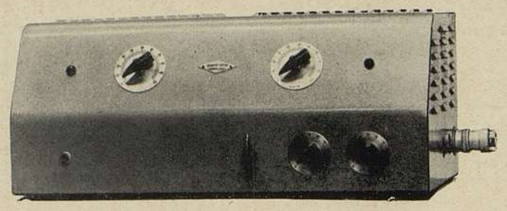

AMPLIFICATEURS haute fidélité à correction linéaire pour salles jusqu'à 2000 places
AMPLIFICATEURS spéciaux à grande et moyenne puissance pour diffusion et retransmission d'orchestre
PREAMPLI de micro et cellule
MICRO dynamique — PICK-UP Piezo électric
HAUT-PARLEURS toutes puissances
LAMPES — VALVES — CELLULES PHOTOÉLECTRIQUES
Etude sur demande de tous appareils spéciaux pour la reproduction et l'amplification

INSTALLATION DE CABINES

CGFR

16m/m 9m/m5 8m/m

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF DES FILMS ACE ET TOBIS

LE COMPTOIR GÉNÉRAL DU FORMAT RÉDUIT

12 RUE DE LÜBECK. PARIS. KLÉBER 92-01.

*

102 programmes complets en 16 m/m

LA GRANDE ORGANISATION DU FORMAT RÉDUIT

AGENCES À : BORDEAUX - NANTES NANCY - LILLE - LYON MARSEILLE et TOULOUSE

ACIFOR

ACIFOR

12 RUE DE LÜBECK. PARIS. KLÉBER 92-01.

*

LES MEILLEURS APPAREILS DE PROJECTION 16m/m 9m/m5 et 8m/m

*

TRANSFORMATION IMPECCABLE DES APPAREILS 17m/m5 EN 16m/m

*

UN SERVICE TECHNIQUE DE PREMIER ORDRE

Agences à : BORDEAUX NANTES NANCY LILLE LYON MARSEILLE ET TOULOUSE

Établissements M. MOUILLARD

13 *bis*, rue Rouget-de-l'Isle - ASNIÈRES (Seine)

Reg. de la Seine 668.110 — Reg. des Produc. 33.551 CA

Tél. : GRÉsillon 23-95

Maison spécialisée depuis 20 ans dans

la fabrication de tambours dentés

pour appareils : PATHÉ ▪ MIP ▪ AUBERT ▪ GAUMONT ▪ ÉTOILE ▪ A.E.G. ▪ ERNEMANN ▪ NITZSCHE ▪ TOBIS ▪ MAGNIFICENCE ▪ KALÉE ▪ SIMPLEX ▪ ▪ R.C.A. ▪ ▪

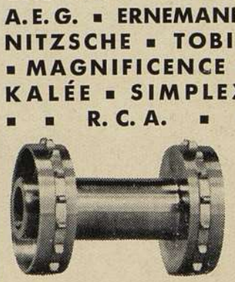

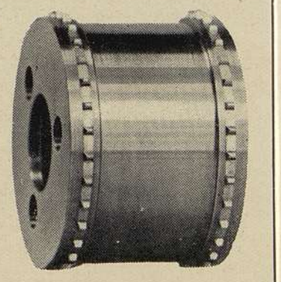

FABRICATION SUR COMMANDE de tous tambours pour appareils format réduit. POUR CAMERA, LECTEURS SPÉCIAUX, ETC.

Réparation de Chronos et Lecteurs toutes marques.

ou moins long, ce qui fait que le film reçoit des impulsions freinées, qui peuvent varier à l'infini, c'est-à-dire que si le temps du changement d'une image à l'autre est de 1/nième de seconde, on peut concevoir $n + 1$ une manière d'opérer ce changement. Par conséquent, le film peut mécaniquement recevoir des impulsions plus ou moins violentes qui agissent sur les perforations.

Quelle que soit la précision avec laquelle les constructeurs ont établi leurs appareils, nous pouvons nous demander si la projection intermittente est le principe sur lequel on aurait dû établir les projecteurs de 16 m/m. Les partisans de la thèse actuelle ont, pour eux, l'expérience et la pratique présentes qui ne sont certes pas négligeables; et ils ont, en plus, pour le soutien de leur thèse, les tentatives plus ou moins heureuses faites par les partisans de la translation par mouvement continu ou semi-continu.

La solution de l'intermittence est provisoire sans doute, mais elle repose sur des bases techniques sûres et connues, la projection continue est, malgré les belles réalisations du 35 mm, du domaine de l'avenir. Si on examine les réalisations en format standard continu, on ne peut guère retenir que l'appareil allemand *Mecchau* à miroir et le projecteur français *Combes Continsouza* à objectifs multiples. Il ne fait de doute pour personne que ces solutions extrêmement intéressantes ne peuvent être appliquées en format réduit.

Reste la solution d'un appareil semi-continu, où la pellicule défile en mouvement continue et où la période de remontée de l'optique (objectif de projection) est marquée par une pale obturatrice. Les quelques rares réalisations plus heureuses par leur principe que par leurs constructions sont rares. Citons : un appareil italien et un appareil français, le *Huc*.

Ce dernier aurait pu apporter un renouveau à la construction, malheureusement son promoteur a commis l'erreur de s'en tenir plus au principe qu'à la réalisation, ce qui fait que, actuellement, il n'y a rien sur le marché, hormis les projecteurs courants. Ceux-ci bien que construits avec le plus grand soin, n'en restent pas moins susceptibles d'être remplacés dans l'avenir, par des projecteurs mieux adaptés aux besoins de la projection en Format réduit professionnel.

USURE DES COPIES 16 m/m
CAUSES ET REMÈDES

Les loueurs, surtout en ce moment, se désolent de l'usure rapide des copies de Format réduit. Les causes en sont attribuables :

a) Au mode de translation du film;

b) A l'obligation d'obtenir par unité de surface la plus grande densité lumineuse.

c) A la manipulation de ce film.

Plus un format est petit, plus sont sérieuses les causes de détérioration et plus graves sont les causes de fausses manœuvres.

Le manque de soin durant les manipulations de contrôle ou de la fabrication, les opérations trop rapides de bobinage et réembobinage provoquent des rayures qui ont une importance d'autant plus grande que le format est plus petit. Ces rayures agissent et sur la qualité du son, et sur celle de l'image, elles amènent à la longue une perte de qualité appréciable.

L'exploitation professionnelle du format sous-standard s'est révélée pénible pour les éditeurs qui ont eu le courage de se lancer les premiers dans cette voie. Nous avons examiné plus haut les raisons qui font que le film 16 mm, a une longévité anormalement réduite, ajoutons-y, moins pour blâmer que pour aider à remédier à une situation anormale, que le manque de soins dont est l'objet ce film, amène la destruction rapide des copies.

Il est compréhensible que les usagers le traitent comme ils traiteraient le format supérieur, ce qui produit inévitablement les accidents graves dont ont à se plaindre les loueurs.

Il serait bon d'attirer l'attention des opérateurs sur l'intérêt qu'il y a à posséder dans les cabines des enrouleuses impeccables et à défaut de celles-ci à considérer toute manipulation comme un acte capable d'influencer la vie du film.

Le fait d'admettre le 16 m/m comme un succédané du Format standard, l'erreur commise de penser que n'importe qui est à même de faire fonctionner un appareil dans de bonnes conditions font honneur aux constructeurs, mais conduisent à des conséquences hélas trop calculables.

LA REPRODUCTION SONORE

En ce qui concerne la qualité sonore, on reconnaît que le format 16 m/m est forcément inférieur au standard, mais on pourrait atteindre la qualité d'un bon disque, ce qui n'est pas. Les causes de cette infériorité résident non seulement dans la diminution des hautes fréquences, mais aussi dans la diminution du volume dans la qualité des amplificateurs et des haut-parleurs.

Cette chaîne de défectuosités, ajoutée au fait que la plupart des salles où l'on projette le film 16 m/m ont une acoustique déplorable complique encore le problème à résoudre pour l'obtention d'une qualité sonore suffisante.

CONCLUSION

Si, faisant abstraction de la question financière, nous tenons à abattre ces obstacles qui obstruent notre chemin, nous sommes amenés à conclure que les appareils 16 m/m doivent être aussi parfaits que ceux destinés à la projection standard, ce qui signifie que les fabricants, s'ils suivent cette voie, devront augmenter leurs prix. En corollaire, on aperçoit poindre la conclusion que pour répondre à un besoin de bon marché, on contraint les constructeurs à des acrobaties techniques prématurées.

Jusqu'ici, pour favoriser les petits exploitants et pour mettre à portée de l'habitant des campagnes un moyen de récréation et accessoirement d'instruction, on a admis le principe d'un sacrifice technique, mais le développement du Format réduit, bien qu'il soit freiné par les événements, est tel qu'il est certain qu'on sera dans un avenir prochain obligé de revenir sur cette conception.

PRODUCTEURS... vous trouverez

dans les studios ARSONOR

15, avenue Hoche, PARIS — Tél. : CARnot 66-98

le disque film-annonce

que vous désirez en QUALITÉ TECHNIQUE et PRIX DE REVIENT MINIME

DIRECTEURS DE SALLES

abonnez-vous au service des DISQUES-ANNONCES 75 fr. par semaine

Annonces musicales romancées pour chaque film

DISQUE ALERTE SPÉCIAL : 125 FR.

RENSEIGNEZ-VOUS OU VENEZ ÉCOUTER NOS DISQUES

CONTROLES AUTOMATIQUES

39, avenue George-V PARIS

Tél. ELYsées 64-62 — BALzac 47-95

Présentent

SON NOUVEAU DISTRIBUTEUR DE BILLETS

AUTOMATICKET R-42

L'unique appareil susceptible de distribuer :

Soit des billets pliage accordéon
Soit des billets en rouleaux
MODÈLE C.O.I.C.

Et ceci sans aucune modification de l'appareil.

LE MOINS CHER — NOTICE ET TARIF SUR DEMANDE — POUR LOCATION ET VENTE

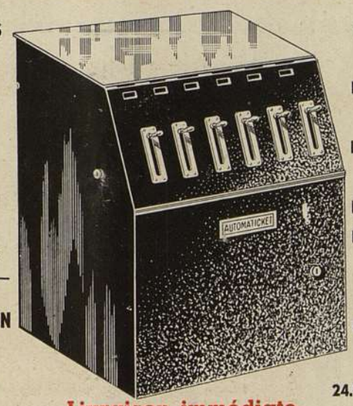

S'ENCASTRE DANS LA TABLETTE DE LA CAISSE AVEC LE MINIMUM D'ENCOMBREMENT — CONTIENT JUSQU'A 24.000 BILLETS

Livraison immédiate

La Pellicule est rare..... PRODUCTEURS, enregistrez sur disques.

LE DISQUE-ANNONCE PEUT REMPLACER LE FILM-ANNONCE

Producteurs, Directeurs de salles, notez que les studios RADIOLO technique DIRECTEUR MARQUE L'APORTE

se chargent de tous travaux d'enregistrement SUR DISQUES :

PRISES DE SONS, BRUITAGE, ANNONCES DE PROGRAMMES, D'ALERTE, etc

72, CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS. TÉL. ÉLY 09-50

CRE
320 rue Saint Honoré
Paris
OPE: 24-91
Marque déposée

CENTRALISATION DES GRANDES MARQUES

★

TOUTES FOURNITURES
POUR LA CABINE
INSTALLATIONS
SONORES

DÉPANNAGES - ENTRETIEN

★

PROJECTEURS 35 m/m
AMPLIS 20 Watts

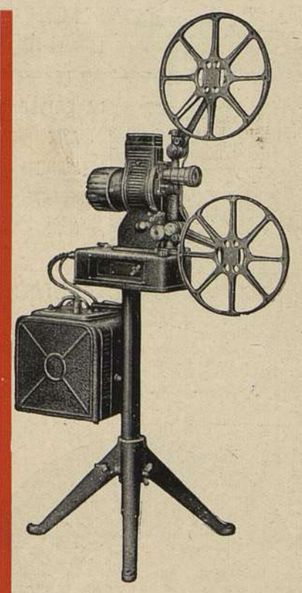

LE MEILLEUR
PROJECTEUR
16 m/m
PROFESSIONNEL
DU MONDE

ANDRÉ DEBRIE PARIS

LECTEUR DE SON
TOURNANT
AMPLIFICATEUR
PUSH-PULL DE
12 WATTS MODULÉS
OU DE
24 WATTS MODULÉS

■

Demander renseignements sur l'équipement 16 mm.
avec arc de 50 ampères

L'ÉLECTROTECHNIQUE
MODERNE

■

69, boulevard Gouvion-Saint-Cyr
PARIS Galvani 80-07

O. G. C. F.
OFFICE GÉNÉRAL
DE LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE
M. BONNET, Directeur général

LES APPAREILS SHA 16 m/m
SONORES
pour la moyenne et grande exploitation
avec LAMPE 750 w et LANTERNE à ARC

Les appareils muets pour l'amateur
16 m/m - 9 m/m 5 - 8 m/m

■

39, avenue Victor-Hugo, PARIS (16e)
Passy 57-14 - 57-15

Cie WESTINGHOUSE
OXYMÉTAL-CINÉMA
REDRESSEURS Cuivre, Oxy-cuivre
pour ARC DE PROJECTION
ALIMENTATIONS en Courant filtré
redressé pour LAMPES PHONIQUES
CHARGEURS pour batteries accus
(éclairage de secours)
P. DIEUDONNÉ AGENT DIRECT
22, rue Périer - MONTROUGE (Seine)
ALÉSIA 21-97

NOUVEAUX FILMS PROJETÉS

LE LOUP DES MALVENEUR

drame mystérieux

avec **Madeleine Sologne, Pierre Renoir, Gabrielle Dorziat, Marcelle Géniat.**

R.A.C. 99 min.

Origine: Française. **Production:** U.T.C. **Réal.:** Guillaume Radot. **Auteur:** *Scénario original* de Francis Vincent-Bréchignac. *Dialogue* de F. Vincent-Bréchignac et Jean Féline. **Musique:** Maurice Thiriet. **Chef Op.:** Pierre Montazel. **Décors:** Marcel Magniez. **Dir. de prod.:** Hubert Vincent-Bréchignac. **Administ.:** A. Mallet. **Assistant-Metteur en scène:** Robert Paul-Dagan. **Studios:** Buttes-Chaumont.

Interprètes: Madeleine Sologne, Pierre Renoir, Marcelle Géniat, Gabrielle Dorziat, Michel Marsay, Marie Olinska, Eliane Gardaire, Louis Salou, Jo Derve, Yves Furet, la petite Bijou.

Sortie en exclusivité: Paris, 12 mai 43, à l'Olympia.

Ce très beau film, d'atmosphère mystérieuse, constitue une excellente réussite qui vient récompenser justement les méritoires efforts de ses producteurs pour faire œuvre de qualité et revenir à la vraie forme du cinéma avec une action où les images et le mouvement prédominent sur le texte. Sur un scénario fort original et attachant, dû à l'esprit imaginatif de Francis Vincent-Bréchignac, Guillaume Radot, dont c'est le premier film, a remarquablement mis en scène ce drame parfois hallucinant qui se déroule dans la sombre et tragique atmosphère d'un étrange vieux château. Larges décors, beaux éclairages. Splendides photos d'extérieurs de Montazel. La partition de Thiriet est de premier ordre avec des airs — tels « La Valse Oubliée » — qui restent. Très bonne interprétation où se distinguent Gabrielle Dorziat, altière et racée, Marcelle Géniat, étonnante scurde-muette, Pierre Renoir qui donne une impressionnante scène de folie, Madeleine Sologne, très charmante, et la petite Bijou, si pleine de naturel, Marie Olinska est jolie et Michel Marçay sympathique.

Reginald de Malveneur (*Pierre Renoir*), dernier du nom, habite avec sa sœur Magda (*Gabrielle Dorziat*), sa jeune femme Estelle (*Marie Olinska*), sa petite fille Geneviève (*Bijou*) âgée de cinq ans, un domaine sinistre et isolé où il se livre à d'étranges expériences biologiques. Il est hanté par la légende qui dit qu'un de ses ancêtres, frappé par la malédiction divine, fut transformé en loup. Un jour, Reginald disparaît ainsi que le garde-chasse qui l'aidait dans ses expériences. Quelques semaines plus tard, Estelle de Malveneur meurt de façon étrange. Le mystère sera éclairci grâce aux efforts de Monique Valory (*Madeleine Sologne*), la jeune institutrice de Geneviève, et de Philippe, jeune peintre en vacances dans la région, dont l'idylle ira de pair avec la recherche de la vérité.

LA CHEVRE D'OR

Aventure sentimentale

avec **Jean Murat** et **Yvette Lebon**

SIRIUS 90 min.

Origine : Française. **Production :** Sirius. **Réal.:** René Barberis. **Auteur:** Roman de Paul Arène. Dialogue: Pierre Bost. **Décors:** René Moulaert. **Musique:** Collet. **Chef opérateur:** René Colas; **Studios:** Photosonor. **Interprètes:** Jean Murat, Yvette Lebon, André Berval, Félix Oudart, René Génin, Henri Poupon, Maurice Schutz, Maupi, Roland Valade, Mathilde Alberti.

Sortie en exclusivité: Paris, le 31 mars 43, à l'Elysées-Cinéma.

Ce joli sujet provençal de Paul Arène nous conte une histoire de trésor caché avec, comme personnages principaux, une jeune fille romanesque, ses deux soupirants et un brave curé de campagne. L'adaptation a été assez faiblement traitée et la réalisation un peu simple. Quelques beaux extérieurs de Provence.

Au bourg de Puget-Maure circule la légende d'une chèvre mystérieuse, gardienne d'un trésor fabuleux, autrefois laissé là par les Sarrasins. Norette (*Yvette Lebon*), la fille du maire, posséderait la clé du secret, une clochette d'or à inscription énigmatique. Un journaliste parisien, Vallensol (*Jean Murat*), recherche à la fois le trésor et la belle. Mais tous les gens du pays se liguant contre lui pour l'empêcher de découvrir le trésor, il se contentera d'épouser Norette.

MARIE MARTINE

comédie dramatique

avec **Renée Saint-Cyr, Bernard Blier** et **Jules Berry**

ECLAIR-JOURNAL 103 min.

Origine: Française. **Prod.:** Eclair-Journal. **Réal.:** Albert Valentin. **Auteur:** *Scénario original, adapt.* et *dialogue* de Jacques Viot. **Musique :** Georges Van Parys. **Chef opérat.:** Jean Isnard. **Décors:** Jean Périer. **Dir. de prod.:** René Montis. **Studios:** Photosonor.

Interprètes: Renée Saint-Cyr, Bernard Blier, Jules Berry, Sylvie, Saturnin Fabre, Hélèna Manson, Michel Marsay, Marguerite Deval, Jeanne Fusier-Gir, Hélène Constant, Marie-Louise Godart, Mona Dol, Jean Debucourt.

Sortie en exclusivité: Paris, 11 mai 43, au Paramount.

Excellent film, remarquablement conçu, réalisé, et interprété, qui peut compter parmi les meilleures productions françaises de l'année. D'un simple sujet de mélodrame, le scénariste Jacques Viot et le metteur en scène Albert Valentin ont tiré une œuvre très attachante, où l'intérêt ne cesse de croître, et qui constitue « du cinéma ». On appréciera l'originale présentation de l'intrigue, qui, au lieu de suivre l'ordre chronologique, se compose de trois récits, narrés par des personnages différents et venant se compléter. Il faut souligner la qualité du dialogue, ainsi que celle de l'interprétation avec en tête Renée Saint-Cyr, aussi simple qu'émouvante, dans un de ses meilleurs rôles, et Bernard Blier, qui s'élève maintenant au rang de vedette. La scène avec Saturnin Fabre constitue un excellent moment de saine détente.

Un jeune provincial, Maurice (*Bernard Blier*), a ramené de Paris une jeune fille qu'il a trouvée errante dans une gare, Marie Martine (*Renée Saint-Cyr*). La mère de Maurice (*Sylvie*) qui est aveugle a su apprécier Marie Martine qui la soigne avec tendresse. Maurice et Marie Martine se fiancent. Mais leur bonheur est à la veille d'être troublé par la parution d'un roman intitulé « Marie Martine » où l'auteur Loïs Limousin (*Jules Berry*) a retracé un épisode de la vie de la jeune fille qu'il avait dénoncée comme criminelle. Mais Marie Martine était innocente du crime pour lequel elle avait fait trois ans de prison. Le destin frappera le romancier avant qu'il ait pu briser le bonheur des jeunes gens et Maurice épousera Marie Martine, sans jamais savoir le passé de sa femme.

LES FIANCÉS

drame à grand spectacle

avec **Gino Cervi**

(doublé)

ZENITH 90 min.

Origine: Italienne. **Product.:** Lux. **Réal.:** Mario Camerini. **Auteur:** Roman de Alessandro Manzoni. **Musique:** Ildebran do Pizetti.

Interprètes: Gino Cervi, Dina Sassoli, Ruggero Ruggieri, Armando Falconi, Carlo Ninchi, Enrico Glori, Gilda Marchio.

Sortie en exclusivité: Paris, 28 avril 43, à l'Elysée-Cinéma.

Drame à grande mise en scène avec figuration multiple, mouvements de foule, vaste déploiement de costumes, décors grandioses, dans l'atmosphère violente et troublée du Milanais du XVII^e siècle au temps de la domination espagnole. Poursuites, enlèvements, émeutes, exécutions capitales et épidémie de peste constituent les principaux épisodes de ce film qui présente des situations extraordinaire mais dont la narration dramatique manque de cohésion et « n'accroche » pas toujours. Les personnages sont ceux des mélodrames populaires, tous dominés par le sentiment religieux et le sens du péché. Impressionnante reconstitution de la grande peste de Milan en 1630. Très belle photo.

Vers 1627, deux jeunes paysans lombards, Renzo (*Gino Cervi*) et Lucia (*Dina Sassoli*) vont s'épouser. Don Rodrigo (*Enrico Glori*), qui convoite Lucia, interdit au bon curé Abbonico (*A. Falconi*) de célébrer les noces. Il fait séparer violemment les jeunes gens en dépit de l'intervention du bon père Christophe (*L. Hurtado*). Lucia se réfugie au couvent de Monza, dont la supérieure la livre à un bandit: le Chevalier sans Nom (*Carlo Ninchi*). Celui-ci est touché et converti par la douceur du cardinal Borroméo. Rodrigo meurt dans la grande peste de Milan; Renzo et Lucia s'épousent.

DES JEUNES FILLES DANS LA NUIT

Comédie à sketches

avec **Gaby Morlay, Fernand Ledoux, Jules Berry, Lise Delamare, Louise Carletti**

C. C. F. C. 99 min.

Origine: Française.
Production: C. C. F. C. (Harispuru).
Réal.: René Le Hénaff. **Auteur:** Scénario original, adapt. et dialogue d'Yves Mirande. **Musique:** René Sylviano. **Décors:** Jacques Colombier. **Chef opérateur:** Jean Bachelet.
Studios: St-Maurice-Gaumont.
Interprètes: Gaby Morlay, Fernand Ledoux, Lise Delamare, Huguette Duflos, Louise Carletti, Renée Faure, Jules Berry, Marguerite Pierry, Pierre Mingand, Lucien Nat, Denise Grey, Rosine Luguet, Elina Labourdette, Sophie Desmarais, Deniaud, Henri Bosc, Georgette Tissier.
Sortie en exclusivité: Paris, 14 avril 43, au Marivaux et au Marbeuf.

Selon la formule habituelle des films d'Yves Mirande — de *Café de Paris* aux *Petits Riens* — il s'agit encore ici d'une production dite « à sketches », c'est-à-dire composée d'une suite de scènes séparées jouées par des artistes en renom et liées entre elles par une trame conductrice plus ou moins mince. *Des Jeunes Filles dans la Nuit* dépeint les tares cachées et les mensonges qui existent dans certaines familles. Un « carton » placé dans le générique avertit que les milieux quelque peu faisandés qui nous sont présentés constituent une exception et ne sauraient représenter la famille française. Plusieurs de ces sketches sont d'ailleurs insignifiants. Le meilleur est celui de Gaby Morlay. Dialogue avec des mots cyniques et durs à la manière Mirande. Technique simple. Ce film, d'une qualité assez discutable, compose un spectacle fort peu familial.

Le feu ayant éclaté dans le pensionnat dirigé par le ménage Marguerite Pierry — un peu hystérique — et Larquey — un peu pochard — six jeunes filles sont reconduites à l'improviste dans leur famille qu'elles surprennent dans leur vie plus ou moins secrète. Une actrice (*H. Duflos*) était sur le point de céder à un amant. Un couple de joueurs (*Lucien Nat* et *Denise Grey*) ne sait que faire de leur enfant. Un clown (*P. Ledoux*) avait caché son métier à sa fille (*R. Luguet*). Un mondain ainsi et habitué de Maxim's (*P. Mingand*), père de Louise Carletti, est séduit par la fraîcheur de l'institutrice (*Renée Faure*) qu'il épousera. Pour finir, on assiste au rassemblement général des parents pour fêter la réouverture du pensionnat.

LE ROMAN DE DANIELA GOREMKIN

comédie sentimentale

avec **Maria Cebotari** et **Ivan Petrovitch**

(doublé)

VEDIS 100 min.

Origine : Allemande. **Production :** Tobis. **Réal.:** H. von Wolzogen. **Auteur:** Scénario de Harold Bratt. **Musique:** Théo Mackeben.
Interprètes: Maria Cebotari, Ivan Petrovitch, Hilde von Stoly, Georg Alexander, Norberto Ardelli.
Sortie en exclusivité: Paris, 28 avril 43, aux Portiques.

Spectacle agréable contant l'aventure romanesque d'une jeune pensionnaire qui, d'un coup, devient une illustre cantatrice. L'action se déroule au temps de la Russie impériale et évoque la vie dans une institution pour jeunes filles nobles. Le film comporte des passages de chant, notamment un extrait de « Rigoletto » par le ténor Aldelli et d'autres par la cantatrice italienne Maria Cebotari, vedette de cette production.

La jeune comtesse Daniela Goremkin (*Maria Cebotari*), orpheline dont la mère fut une chanteuse d'opéra célèbre, est pensionnaire à l'institution de jeunes filles nobles Smolny. Elle est fiancée au comte Théodore Schouvaloff (*Ivan Petrovitch*). Ayant pris des leçons de chant en cachette, elle se trouve amenée à chanter devant le Grand-Duc Serge (*Georg Alexander*) dont la maîtresse Nathalie (*Hilde von Stoly*) prend ombrage de la beauté de la jeune fille. Nathalie croit même qu'il y a une intrigue entre son amant et Daniela, mais le malentendu s'éclaircit. Daniela épousera Théodore et deviendra cantatrice.

LE CHANT DE L'EXILÉ

drame sentimental

avec **Tino Rossi.**

CINEMA DE FRANCE 90 min.

Origine: Française. **Production:** Pierre Collard. **Réal.:** André Hugon. **Auteur:** Scénario original et adapt. de André Hugon. **Dialogue:** Yves Mirande. **Musique:** Vandair et Bourtayre. **Décors:** Bernard. **Chef Opér.:** Agnel. **Studios:** Marseille, Boulogne et Buttes-Chaumont.

Interprètes: Tino Rossi, Ginette Leclerc, Aimé Clariond, Lucien Galas, Gaby Andreu, Romuald Jouvé, Maurice Baquet, Georges Colin, Lilia Vetty, Jean Toulout.

Sortie en exclusivité: Paris, le 21 avril 43, au Helder et au Triomphe.

La présence de Tino Rossi est l'unique élément attractif de ce drame sentimental assez décousu et artificiel où l'on voit et entend le populaire chanteur corse interpréter, sous les traits d'un paysan basque, plusieurs chansons qui feront les délices de ses admiratrices. Technique sommaire avec une représentation du Sahara fort simplifiée. Dialogue mêlé d'argot. Les « bons sentiments », religion, sens du devoir, sont évoqués dans des circonstances bien suspectes.

Ramon (*Tino Rossi*) vit chez son père Pedro (*R. Joubé*) avec sa jolie cousine et fiancée Maria (*Gaby Andreu*) dans un village du pays basque. Au cours d'une bagarre avec Riedgo (*Aimé Clariond*), patron d'un bar louche dans le Sud-Algérien, et son associé Carnossa (*Georges Colin*), il croit avoir tué ce dernier. Il se sauve en Algérie avec un camarade de rencontre, Gaspard (*M. Baquet*). Il retrouve à Oran son ami Jean (*L. Galas*) qui le fait engager dans les Pionniers du Sahara. Il retrouve dans le Sud-Algérien Riedgo avec sa maîtresse Dolorès (*Ginette Leclerc*) dont Jean devient amoureux mais qui aime Ramon. Il a la surprise de retrouver Carnossa vivant. Après une dramatique équipée où Gaspard meurt de soif, Ramon, libéré, pourra retrouver son père et sa fiancée.

« France-Actualités », N° 18 (7 mai 1943) (487 m., 18 min.). — 1. Le premier Mai à Paris. 2. Le centenaire des chemins de fer français. 3. Le remmaillage des bas. 4. Réda Caire chante pour les prisonniers. 5. Vichy, Démonstration du « judo ». 6. Paris, Boxe. Edouard Tenet contre Assane Diouf. 7. Colombes, Football. Pour la Coupe de France: Lens-Girondins. 8. Berlin. Audition de l'Orchestre philharmonique. 9. Espagne, Quatrième anniversaire de la libération de l'Espagne. 10. La Tragédie de la forêt de Katyn. — *La Guerre:* 11. La vie des soldats au sud du front de l'Est. 12. Le ravitaillement sur la Mer Noire. — *Edition Spéciale:* 13. Cinq jours avec le Maréchal. — *Editions supplémentaires:* a) Région bordelaise, Football. Pour la Coupe de France (Lens-Girondins); b) Région Provence, Côte d'Azur: 1e Grand prix cycliste de Provence; 2e Obsèques de M. Cassowsky.

« France-Actualités » N° 19 (14 mai 1943) (400 m., 14 min.). — 1. Les prisonniers permissionnaires retournent en Allemagne. 2. La Fête de Jeanne d'Arc. 3. Kermesse pour les Ecoliers de Saint-Etienne. 4. Ecole de Police montée. 5. Exposition de costumes régionaux en papier exécutés par des prisonniers. 6. Le Président Laval chez le Chancelier Hitler. 7. Finale de la Coupe de France de Football. (Girondins et Marseillais font match nul.). 8. Championnat de boxe de Belgique. — *La Guerre:* 9. Dans les Marais du Wolchow. 10. Bombes incendiaires sur un village du front de l'Est. 11. Le ravitaillement d'un sous-marin dans l'Atlantique. 12. La Journée des Mères.

« France-Actualités », N° 20 (21 mai 1943) (439 m., 16 min.). — 1. Bombardement de Saint-Omer. 2. Manifestation de prisonniers. 3. Recrutement pour les Centres de Jeunesse. 4. La protection du vignoble français. 5. Don du cirque au Secours National. 6. Carinsi, Ecole de remonte. 7. Odessa. 8. L'amiral Esteva à Paris. 9. Course cycliste Paris-Reims. — *La Guerre:* 10. Course de chevaux à l'arrière du front. 11. Le ravitaillement se poursuit dans la boue. 12. Bataille de Stulas dans le secteur de Novorossik. 13. La fin du porte-avions américain *Hornet.*

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emplois : 5 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 15 fr. la ligne.

Annonces commerciales pour la vente de films : 100 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. 50 de supplément pour France et Empire Français ; 3 fr. pour l'Etranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire, caissière, aide-comptable connaissant programmation, bonnes réf., cherche situation.
Mme Viart, 3, rue du Pôle-Nord, Paris.

Programmatrice, sténo-dactylo, longues références, cherche emploi.
Ecrire, case n° 717, à la Revue.

Prisonnier libéré, cherche place opérateur studio ou salle, province ou Paris.
Ecrire Wolf, 36, Clos-le-Roi, Sens (Yonne).

POUR VENDRE VOTRE SALLE
AGENCE R. C. 8027 **CHAPPUIS** ANNECY Haute-Savoie

Célibataire, 32 ans, recherche poste de confiance dans exploitation ou distribution Paris ou province.
Ecrire, case n° 718, à la Revue.

Directeur propriétaire, jeune, actif, connaissant exploitation, programmation, réf. de premier ordre, cherche place comme directeur-gérant Paris-Banlieue.
Ecrire, case n° 719, à la Revue.

Possédant matériel complet 16 mm., homme opérateur, femme caissière, recherchent salle disponible, gérance ou direction exploitation moyenne.
Ecrire, case n° 720, à la Revue.

Établissements BOIDET
Fonds de commerce — 61e année
SPECIALITES DE CINEMAS
Vente - Achat
76, boul. Magenta, PARIS X
BOTzaris 84-44

ACHATS CINEMAS

Sommes acheteurs d'un circuit de salles, Paris ou banlieue, ou de salles isolées, sans limite de prix.
S'adresser Compagnie Cinématographique Fumière, 28, boulevard Poissonnière, Paris. Tél. PRO. 72-93.

Suis acheteur droits d'exploitation 16 mm. dans pays de 3 à 4.000 habitants.
Ecrire Dupuy Bernard, Sully-sur-Loire (Loiret).

Dispose projecteurs 16 mm., cherche salles Province ou rachète circuit sans matériel.
Ecrire, case n° 721, à la Revue.

Ex-exploitant disposant 2 à 300.000 fr. s'intéresserait à affaire sérieuse, Paris-Banlieue, même à remonter.
Ecrire, case n° 722, à la Revue.

Agence Générale du Spectacle
NE VEND QUE DES **CINÉS**
112, bd Rochechouart, PARIS
Dr DUPÉ (19e année). - MONt. 86-66

VENTES CINEMAS

Cause maladie vend tournée, pouvant s'étendre 3 communes 1.000 habitants. Appareil 16 mm. Debrie 24 W. avec accessoires et fauteuils.
Ciné L'Oasis, Vignoux-sur-Barangeon (Cher).

A vendre cinéma 400 places avec Café et Dancing, centre de la France, localité de 5.000 habitants, recette moyenne 7.500 fr., seul au pays.
Exclusivité S. O. S., 32, place St-Georges, Paris.

S. O. S.
(Standard Office du Spectacle)
32, place Saint-Georges, PARIS - TRUdaine 76-94
Ventes et Achats de toutes Salles de CINÉMAS & SPECTACLES

A vendre : 1° Côte d'Azur, établissement luxueux, 500 places. Moyenne par semaine 50.000 fr., en Société à R. L., cession de la moitié des parts, l'autre moitié pourrait être également cédée.
2° Cinéma seul dans joli pays, 500 places, moyenne 18.000 fr. par semaine. Bar avec grande licence, grand dancing de 25 m. sur 15 avec terrasse et pergola.
3° Casino avec cinéma, restaurant, salle de jeux, bar, thé, dancing.
4° Bretagne, cinéma ultra-moderne avec immeuble, terrain et pavillon d'habitation luxueux jardins, etc. Réquisitionné, bénéfice net par an : 1.168.400 fr.
5° Superbe théâtre gds boulevards pouvant également faire cinéma.
6° Cinéma et usine de bonneterie à céder ensemble.
7° Cinéma-hôtel-restaurant. Station climatérique.
8° Paris, 300 places, 10.000 fr. semaine.
Etablissements Boidet, 76, bd Magenta, Paris-10e. BOT. 84-44. Métro : Gare de l'Est.

A vendre : Salle 450 places, cabine et installation parfaites, avec terrain à bâtir de 550 m2 plein centre grande ville, 100 km. Paris. Urgent, départ forcé. Prix total : 1.800.000 fr.
S. O. S., 32, place Saint-Georges, Paris.

L'OMNIA DU SPECTACLE
POUR VENDRE, ACHETER ou ÉCHANGER
un Cinéma, un Music-Hall un Cabaret - adressez-vous à
L'OMNIA DU SPECTACLE
Maison spécialisée.
47, rue de Maubeuge, PARIS - 9e
Tél. : TRU. 84-17 et 58-72
R. C. 788-822

ACHATS MATERIEL

Suis acheteur : Imperator 1 Ernemann.
Sélect-Cinéma, 83 bis, rue Carnot, Le Mans (Sarthe).

Suis acheteur 400 à 500 sièges ou fauteuils pour cinéma. Urgent.
Faire offre Le Paven, à Ploermel (Morbihan).

Je cherche un appareil Standard 35 mm. parlant, occasion ou neuf.
Ecrire, case n° 723, à la Revue.

Sommes acheteurs presse à disques et matériel galvanoplastie.
S'adresser Disques Fumière, 28, bd Poissonnière, Paris-9e. PRO. 72-93.

MICHEL AVENARD
12, rue Édouard-Vaillant
VITRY - sur - SEINE
DANton 15-49 SUFfren 37-94
rénove
TOUS LES ÉCRANS
PARIS - PROVINCE

On demande à acheter 1 transformateur 220-110 V. avec survolteur-dévolteur, 1 tourne-disques.
Meyer, Le Lido, Brienne-le-Château (Aube).

Sommes acheteurs deux projecteurs Debrie ou Œmichen 16 mm.
Victoria, 5, rue Larribe, Paris-8e.

Pour acquérir ou céder un CINÉMA R. A. L. PRODUCTION 66, RUE DE ROME, 66 LAB. 25-89 - PARIS (8e)

VENTES MATERIEL

A vendre écrans de projection de 2 m. 90 x 2 m., et 3 m. 10 x 2 m. 30. Etat neuf.
S'adresser Cie Cque Fumière, 28, bd Poissonnière, Paris-9e. PRO. 72-93.

A vendre, au plus offrant, appareil Œmichen 16 mm. neuf, carters 600 mètres, rembobinage automatique, ampli 20 watts, le tout entièrement neuf.
Ecrire, case n° 724, à la Revue.

A vendre 40 fauteuils occasion, fer et bois.
Ecrire ou se présenter Select, rue Victor-Hugo, Levallois (Seine).

CINÉ - SIÈGES
Fauteuils pour Spectacles
45, rue du Vivier, AUBERVILLIERS
FLA. 01-08

A vendre ampli 8/10 watts avec lampes 6L6 et H-P., convenant très bien pour Pathé-Junior. Prix : 7.500 fr.
Ecrire, case n° 725, à la Revue.

A vendre enrouleuse.
Mlle Kervella, 2, rue Faidherbe, Paris.

A vendre 2 amplis neufs, spéciaux pour ciné, 25/30 watts, haute fidélité, construit avec matériel première marque. Prix : 15.900 et 18.700 fr.
Ecrire D'Ervin, 14, rue Camille-Lenoir, Reims (Marne).

STÉ ELEC'CINE
R. PIQUET
9, rue du Soleil, PARIS (20e)
MEN. 53.10
ANTI-FEU pour SIMPLEX
CHARBONS LORRAINE
Orlux et Cielor
ACCESSOIRES et MATÉRIEL DE CINÉMA AMPLIFICATEURS
VOLETS DE CHANGEMENT | LAMPES BAS VOLTAGE
LAMPES EXCITATRICES | MIROIRS - SPHE. ELIPT.
LAMPES AMPLIS | COLLE A FILM — ANTI BUÉE
RÉPARATIONS MÉCANIQUE et de MATÉRIEL SONORE
TOUTES FOURNITURES DE CABINES

A vendre, au plus offrant : 1 projecteur 16 mm. Œmichen, état neuf, moderne, haut-parleur Jensen, lanterne automatique, redresseur, ampli 12 w. Ensemble Charlin, 2 amplis, tourne-disques, pick-up, haut-parleur témoin.
1 projecteur Pathé-Junior transformé, excitation séparée, bobine 600 m., ampli neuf 20 w. O.G.C.F., haut-parleur Véga.
Ecrire, case n° 726, à la Revue.

A vendre ampli 30 w. 6L6, H.-P. Jensen V 10 lampes excitation, optiques, état neuf.
Cinéma Pathé, Saint-Denis. PLA. 12-04.

A vendre appareils marque Etoile, poste double, chaque poste alimenté par un groupe, projecteurs entièrement revisés, ampli modèle récent, occasion véritable à enlever en juillet. Visible en cabine.
Cinéma La Fourmi, à Seurre (Côte-d'Or).

A vendre : 1° Projecteur 16 mm. Œmichen, lecteur tournant, lampe 750 watts, ampli 20 watts, état neuf, complet avec accessoires.
2° Projecteur 35 mm. muet, lampe 300 w. Œmichen, type B.A.G., état neuf, complet avec boîte à films, etc.
Ecrire case n° 727, à la Revue.

Cabinet BOURCIER
VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS
Paris-Province
85, rue St-Lazare - Tél. : TRIN. 74-01

A vendre 2 tungars 15 ampères avec lampes, 2 lanternes Nalpas, très bon état.
Faire offre Cinéma-Palace, Vitré (Ille-et-Vilaine).

A vendre : 60 fauteuils rotin baquets et grand modèle, 2 résistances d'arc 40 ampères, 1 résistance d'arc 25 ampères, 2 haut-parleurs Rice Kellog, dynamo Gramme 35 x 45 amp., 110 v.
Ecrire, case n° 728, à la Revue.

A vendre : poste double Mip, arcs 250 mm. automatiques, 2 postes Seg 31, lanterne Perless.
Victoria, 5, rue Larribe, Paris-8e.

A vendre : décor occasion représentant un bar, toile de fond et principal 65 m2.
S'adresser Andreany, 6 bis, rue Voltaire, La Garenne-Colombes (Seine).

Victoria Electric
5, rue Larribe - PARIS (8)
LABorde 15-05
Métro : VILLIERS
Tout ce qui concerne le matériel et les accessoires cinématographiques

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Par suite de la réquisition de ses locaux du 12, boulevard de la Madeleine, la Société Discina fait savoir que ses bureaux sont transférés provisoirement : 1, rue Alfred-de-Vigny (8e) (angle avenue Hoche). Téléphone : WAG. 91-60.

La Société Scalera prie de bien vouloir noter sa nouvelle adresse provisoire : 1, rue Alfred-de-Vigny, Paris (8e). Tél. : WAG. 91-60.

M. Henri Beauvais et la Société FRANFILMDIS, nouvellement installés, au 70, rue de Ponthieu (8e), nous signalent que leur numéro de téléphone est : ELYsées 84-13.

A dater du 1er juin 1943, la Société Lug-Films sera installée définitivement : 19, PLACE MORAND, à LYON. Téléphone : LALANDE 20-27.

COMMUNIQUE

La société Vedis-Films nous avise que le film annoncé précédemment sous le titre *Jeunes Filles en Blanc* vient de sortir en exclusivité aux **Portiques,** sous le nouveau titre : *Le Roman de Daniela Goremkin.*

AVIS

L'Office Général de la Cinématographie Française informe les clients possesseurs de matériel de l'O. G. C. F. qui n'auraient pas reçu ou qui auraient égaré leur facture, qu'ils pourront en obtenir duplicata en s'adressant au Siège Social de la Société, 39, avenue Victor-Hugo, à Paris (16e).

POUR VENDRE VOTRE CINÉMA *adressez-vous à une maison* CONNUE - SÉRIEUSE - LOYALE
Établissements **REYNALD** 19, Rue Lafayette (Opéra) — TRInité 37-70 - 37-71
NOUS AVONS ACHETEURS IMMÉDIATS AUX MEILLEURES CONDITIONS PARIS - BANLIEUE - PROVINCE

Imp. de Montsouris, Paris. Autorisation n° 215. Le Directeur-Gérant : P. A. HARLÉ.

ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE
34-36, av. Friedland
WAGram 88-55 89-50

RADIO-CINÉMA
79, boul. Haussmann
ANJou 84-60

DISCINA PARIS
1, rue Alfred-de-Vigny
PARIS (8e)
WAGram 91-60 à 64

GRAY-FILM
27, r. Dumont-d'Urville
PARIS (16e)
KLEber 93-86

U.F.P.C.
UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE
76, rue de Prony - WAG. 68-50

TOBIS
34-36, av. Friedland
WAGram 88-55 - 89-50

COMPTOIR GÉNÉRAL du FORMAT RÉDUIT
16 m/m 9 m/m 5 8 m/m
12, rue de Lubeck
KLEber 92-01

VEDIS FILMS
37, avenue George-V
PARIS ELYsées 94-03

Compagnie Commerciale Française Cinématographique
95, Champs-Elysées
PARIS (8e) BAL. 09-70

FRANCINEX
44, Champs-Elysées
PARIS (8e)
BALzac 18-74, 18-75, 18-76

FGM
Films Georges MULLER
17, fg. Saint-Martin, PARIS-10e
BOTzaris 33-28

Société cinématographique LES MOULINS D'OR
Studios François-Ier
26 bis, rue François-Ier - ELY 98-71

LES FILMS MINERVA
17, rue Marignan
Bal. 29-00

CONSORTIUM DU FILM
3, rue Clément-Marot
BALzac 07-80 (lignes gr.)

SCALERA film
1, rue Alfred-de-Vigny
PARIS (8e)
WAGram 91-60 à 64

GAUMONT PRODUCTIONS S. N. E. G.
BALZAC 06-83 à 85
31, RUE FRANÇOIS Ier PARIS 8e

LES FILMS DE KOSTER
20, Bd Poissonnière
PARIS
PROvence 27-47
Les meilleurs programmes
COMPLETS

CFDF
178, Fg Saint-Honoré
PARIS (8e)
ELYsées 27-03

SOCIÉTÉ SIRIUS
40, rue François-Ier
Adr. télégr. : CINERIUS
ELYsées 66-44, 45, 46 et 47

PRODUCTIONS MIRAMAR
5, rue Lincoln (8e)
BALzac 18-97

ALBERT Lauzin FILMS PARIS
61, rue de Chabrol
PARIS
PROvence 07-05

Société d'Exploitation des ETABLISSEMENTS PATHÉ CINÉMA
6, rue Francœur (18e)
MONTmartre 72-01

LES FILMS DIS. PA
3, rue de Troyon
PARIS (17e)
ETOile 06-47

DPF
DISTRIBUTION PARISIENNE DE FILMS
65, rue Galilée-PARIS (8e)
ELYsées 50-82

CINÉ SÉLECTION
92, av. des Ternes
PARIS (17e)
GALvani 55-10 55-11

SUF
Société Universelle de Films
73, Champs-Elysées
PARIS (8e)
ELYsées 71-54

CINÉMA DE FRANCE
120, Champs-Elysées
PARIS (8e)
BALzac 34-03

C.P.L.F. GAUMONT
49, av. de Villiers, PARIS
WAGram 13-76

ÉCLAIR
12 rue Gaillon PARIS

PRODUCTION MAJESTIC
36, av. Hoche, PARIS
CARnot 30-21 et 22

Les Films C. TRAMICHEL SPC
SOCIETE DE PRODUCTION & D'ÉDITIONS CINÉMATOGRAPHIQUES
55, Champs - Elysées
PARIS (8e) BAL. 07-50

LES FILMS VOG DISTRIBUTION
14 bis, avenue Rachel
MARcadet 70-96, 97

COMPTOIR FRANÇAIS DE DISTRIBUTION DE FILMS Franfilmdis
70, rue de Ponthieu
PARIS (8e)
ELYsées 05-43

ATLANTIC FILM
36, avenue Hoche
PARIS (8e)
CARnot 74-64 - 30-30

RÉALISATIONS D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE RAC DISTRIBUTION
49, rue Galilée, PARIS - KLEber 98-90

ECF
ESSOR CINEMATOGRAPHIQUE FRANÇAIS
3, r. Pasquier ANJou 26-23

Tout le matériel Cinématographique
M. ROCHER
Constructeur
CENON ½ VIENNE - Tél : 6
PARIS. 36bis Av OPÉRA Téléph 05.40

Équipements cinématographiques complets
KLANGFILM
Système KLANGFILM-TOBIS
SIEMENS-FRANCE S. A.
17, rue de Surène
PARIS (8e) ANJou 18-40

CRE
320 rue Saint Honoré
Paris
OPE: 24-91

L. T. C.
SAINT-CLOUD
LABORATOIRES LES PLUS MODERNES
19, av. des Prés
SAINT - CLOUD
MOLitor 55-56

APPAREILS SONORES "UNIVERSEL"
ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS pour cabines cinématographiques
70, rue de l'Aqueduc
PARIS (10e)
NORd 23-61

Compagnie Cinématographique Fumière
28, bd. Poissonnière
PARIS (9e)
PROvence 72-93

GM
Siège Social :
49, Av. Montaigne, Paris (8e)
Élysées 55-24 et la suite

COPY-BOURSE
SCÉNARIOS et DÉCOUPAGES
130, rue Montmartre
GUT. 15-11

Cie DE TRANSPORTS MICHAUX & GUÉRIN
TRANSPORTS EXTRA RAPIDES DE FILMS
2, RUE DE ROCROY

Rapid Universal Transport
TRANSPORTS RAPIDES DES FILMS TOUTES DIRECTIONS
2, rue Thimonnier
PARIS (9e) TRU. 01-50

CENTRE D'ENTREPOSAGE CINÉMATOGRAPHIQUE
LA COURNEUVE
104 à 110, Avenue Jean Mermoz

Agence Spéciale de Films
EXPRESS TRANSPORT Ltd

FRANCE PRODUCTIONS

Distribution Région Parisienne :

LES FILMS VOG DISTRIBUTION

14 bis, Avenue Rachel, PARIS
Marcadet : 70-96

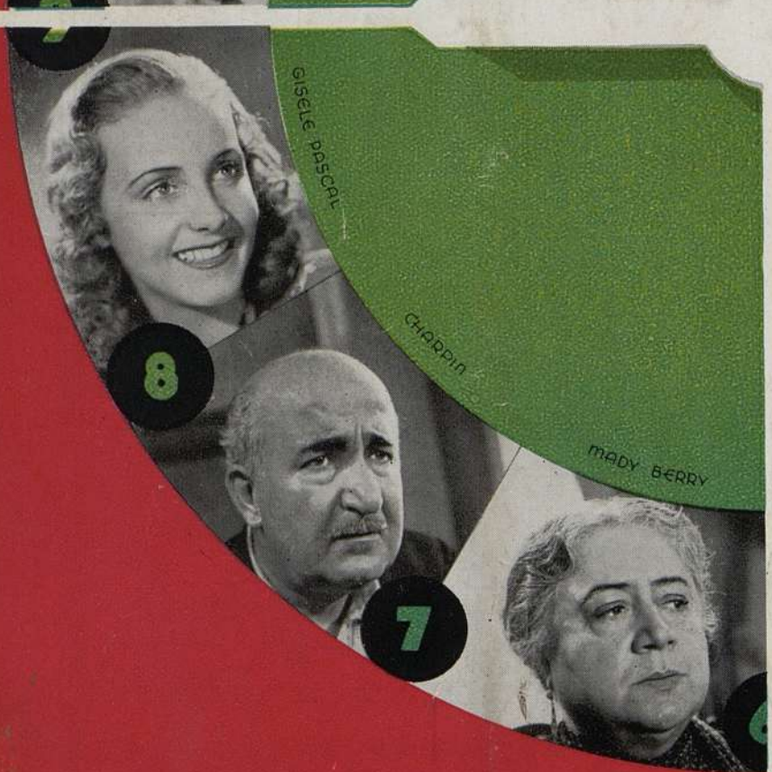

LE NOUVEAU FILM

"FRANCE-PRODUCTIONS"

D'YVAN NOÉ

LA CAVALCADE DES HEURES

(PARTITION MUSICALE DE A. MESSIER)

est commencé

DISTRIBUTION PROVINCE :

LYON - SELBFILM, 32, Rue Grenette
TOULOUSE - SELBFILM, 21, Rue Maury
BORDEAUX - SELBFILM, 7, Rue Ségalier
MARSEILLE - LES FILMS DE PROVENCE, 131, Boulevard Longchamp

R. MEFFRE